En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, LE 31 JANVIER 1945 — No 11

Nouvelles de L'Association

Contributions

Nous avons reçu des Canadiens français de Donnelly une contribution de quarante-trois piastres et soixante-quinze sous ($43.75) et nous leur offrons nos sincères remerciements.

Le lieutenant-colonel Ernest Côté nous a envoyé un don de dix piastres avec le billet suivant: "Lors de mon passage à Edmonton, j'ai eu le plaisir d'assister à une des réunions de l'Exécutif de l'A.C.F.A. où j'ai pu me rendre compte non seulement des efforts journaliers qu'on y fait, mais aussi des progrès considérables depuis cinq ans. Auriez-vous l'obligeance de remettre ce mandat de dix dollars au secrétaire de l'A.C.F.A. en témoignage d'estime et d'adhésion à l'oeuvre?" Le lieutenant-colonel Ernest Côté est ancien membre de notre Exécutif et ancien secrétaire du Concours de Français. Nous le remercions de l'intérêt constant qu'il porte à notre travail.

Radio

Le R.P. Breton, o.m.i., et M. le Dr Mousseau sont allés à Legal pour la radio française. Le P. Breton est aussi allé à Chauvin. A cette dernière paroisse, à part la contribution des adultes, il y eut une contribution de dix piastres des enfants de l'école St-Aubin, offerte dans un radio-miniature.

Avant-Gardes

Les Avant-Gardes de Chauvin et de Girouxville sont toujours actives.

Coopération et artisanat

A la caisse populaire de St-Albert, M. Laurent Hébert a donné une conférence documentée sur le progrès des caisses populaires en Alberta. A Beaumont, l'artisanat est florissant: le métier fonctionne toujours.



Les Noces

On célèbre des noces partout:
Noces de goffeurs, et noces de Rois;
Il y en a pour tous les goûts;
On n'a que l'embarras du choix.

* * *

Noces d'or et noces d'argent,
Noces de coton, noces de fer blanc;
Et puis les noces de diamant,
De nos bons vieux grand-parents.

* * *

Noces de papier, noces de laine,
Noces de cuir et de porcelaine,
Noces d'étain et noces de soie,
L'on a même des noces de bois.

* * *

Cristal, perles platine, rubis:
On noce pendant toute la vie.
Je me demande si après la mort,
On noce encore, rendu "l'autre bord".

* * *

On noce le jour de son mariage,
En se couvrant d'un nouveau plumage:
La mariée met sa robe blanche,
Le futur s'habille comme au dimanche.

* * *

On noce aussi quand on est vieux,
Et qu'on commence à perdre ses cheveux.

* * *

Tout le monde sort son savoir-faire
Pour la noce des jubilaires.

* * *

Nocez, nocez dans l'allégresse,
Et préparez une belle adresse,
Où vous offrez avec vos coeurs,
Une bourse d'argent et du bonheur.

* * *

On fêtera un jour, aussi,
Les noces de la mère Sophronie.
Mes chers lecteurs, ah! que j'ai hâte
Aux noces du rouleau-à-pâte.

Le Goffeur.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

M. Isaïe Ostiguy, Lac-la-Biche, Alta

Mme Arthur Lafleur, New-Westminster, C.-C.

M. I. Jubinville, Lousana, Alta

M. Ned. Collin, Donnelly, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Il faut réformer les lois scolaires

"Les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue. L'accès aux ressources économiques ne doit pas leur être restreint; leur fertilité naturelle ne doit pas être limitée ni supprimée".

"Nous souhaitons par-dessus tout voir la paix intérieure régner dans notre cher Canada, une paix faite d'entente et d'estime réciproques entre les divers éléments constitutifs de la Confédération, l'élément anglais et l'élément français, une paix faite aussi de bienveillance et de générosité à l'égard de toutes les minorités ethniques et religieuses qu'abrite notre vaste pays. Car ce qui fait la démocratie véritable, à l'opposé de l'absolutisme d'Etat et des régimes totalitaires, ce n'est pas seulement, ce n'est même pas précisément la volonté prédominante du plus grand nombre, c'est la poursuite sincère du bien comun dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine, c'est l'exercice constant de la justice distributive à l'égard des individus et des groupes qui composent la communauté politique et nationale.

"A cet égard, Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente cordiale qui a présidé à la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que les inégalités flagrantes qui subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la Province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part, il Nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques".

(Déclaration du Conseil national de l'Episcopat canadien).

Une cérémonie de fiançailles chrétiennes a eu lieu à l'Oratoire Saint-Joseph

Montréal. — Le 23 janvier avait lieu à l'Oratoire St-Joseph-du-Mont-Royal des fiançailles de soixante-quinze jeunes couples venus mettre leur futur foyer sous la protection de saint Joseph, patron. L'émouvante cérémonie était présidée par S. Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, qui a également béni les anneaux des fiancés.

La cérémonie a débuté par des chants exécutés pendant l'entrée des couples dans l'église, puis ce fut une allocution de bienvenue prononcée par le recteur de l'Oratoire, le R.P. Adrien Leduc, C.S.C., qui a remercié les professeurs qui ont donné des cours spéciaux destinés aux fiancés, cours qui ont duré quatre mois et au cours desquels l'on a organisé des retraites spéciales

Le R.P. Laurent Parent ,C.S.C., a prononcé l'allocution de circonstance, développant cette parole de saint Paul: "Le sacrement de mariage est un grand sacrement".

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le coeur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Le Père Parent a ensuite parlé de la chasteté, disant que la pureté décuple les énergies et les joies profondes de l'homme. Respectez celle que vous aimez, jeunes hommes, a-t-il dit, l'amour est une oeuvre divine.

C'est le Père Parent qui avait prêché le triduum préparatoire à la cérémonie.

S. Exc. Mgr Chaumont a ensuite béni les anneaux et les cierges, puis il prononça quelques mots, rappelant la vocation de l'homme, doctrine divine et morale parfaite prêchée à tous les hommes. Le mariage est un grand sacrement, dit-il, mais à côté, il en existe de non moins grands, tel celui de la vie religieuse. Tous ces prêtres, religieux et religieuses, qui se dévouent sans compter ont une très grande vocation.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

On doit aider à la presse catholique

Le mois de février est consacré, aux Etats-Unis, à la bonne presse. Chose assez étonnante, les catholiques de ce pays, qui possèdent de si belles oeuvres et de si puissantes organisations, n'ont pas encore de quotidiens de langue anglaise. Les quatre ou cinq qui y sont publiés sont polonais ou français. Il existe cependant une presse hebdomadaire florissante et de belles revues. C'est surtout en faveur de ces journaux hebdomadaires qu'une active propagande se fait en février.

Le Canada est mieux partagé, au moins le Canada français, puisqu'il possède plusieurs quotidiens et de nombreux hebdomadaires franchement catholiques. Pensons-nous à les aider à les soutenir, à les favoriser comme ils le méritent? Si ce n'est pas nous qui le faisons, qui donc s'y emploiera? Nous ne voulons pas que ces journaux tombent sous la coupe des magnats de la finance ou des puissances politiques. Alors facilitons-leur une existence libre convenable; car la publication d'un journal est coûteuse. Les Papes ont vigoureusement insisté sur ce devoir qui incombe aux catholiques. Et il ne s'agit pas seulement des journaux des grandes villes. mais aussi de ces hebdomadaires des petits centres, si influents dans leur région. Penser dans ses prières et ses aumônes aux hôpitaux et aux sanctuaires, c'est excellent; mais la presse catholique a les mêmes droits et de plus grands besoins. Il est bien temps qu'on s'en avise en notre pays et qu'on agisse en conséquence.

E. S. P.

L'armée française et la garde du Rhin

Paris. — Le général de Gaulle a déclaré à une conférence de presse que la France avait l'intention de garder des forces militaires sur tout la longueur du Rhin, après la guerre.

En rencontrant les journalistes pour la première fois depuis des semaines, le chef français a dit avec regret qu'il n'avait pas été invité à la prochaine conférence du "Big Three" (Churchill-Roosevelt-Staline).

Il faut se préparer à défendre l'Eglise

Cité Vaticane. — Déclarant que les ennemis du Christ et de l'Eglise ne désarment jamais d'eux-mêmes, Sa Sainteté le Pape Pie XII a demandé, au cours d'une cérémonie qui a marqué le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Congrégation de la Sainte Vierge, à tous les "vrais hommes de se préparer à agir au cours des temps graves que nous traversons". Il ajouta que les ennemis du Christ poursuivent toujours leurs desseins pervers, même s'ils semblent avoir des intentions pacifiques. "En ces temps de lutte violente, on doit attendre courage et piété de tout Congréganiste."

Le Pape rappela les souffrances endurées par les Jésuites dans la propagation des enseignements de l'Eglise. Ce sont les Jésuites qui ont institué la Congrégation de la Sainte-Vierge, dans laquelle le Pape est entré à l'âge de 18 ans.

"Vous êtes chargés, dit le Pape aux congréganistes, de la défense de l'Eglise, qui compte sur vous dans la lutte contre la contagion du mal et dans la défense de l'Europe chrétienne contre l'immoralité publique. Des milliers et des milliers de congréganistes sont morts avec le nom de Marie sur les lèvres. Aujourd'hui, l'Eglise veut de vrais hommes, des hommes prêts à agir en ces temps difficiles que nous traversons, des hommes actifs et prêts à s'élever au-dessus des autres, dans leurs professions, pour le travail de reconstruction, de réforme sociale".

Coopératives qui progressent

Halifax. — Les Pêcheurs-unis des provinces maritimes ont atteint un chiffre d'affaires de plus de $1,441,075, durant l'année 1944. Ceci représente les affaires de 70 coopératives de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. C'est la plus haute somme jamais atteinte depuis la fondation de cette organisation en 1930.

Pie XII est un grand musicien

New-York. — En ces jours sombres Sa Sainteté Pie XII n'a de consolation, à part la prière, que son amour de la musique. S. Exc. Mgr Francis Spellman a révélé ce fait lors du concert annuel du "Catholic Club" de New-York. L'archevêque de New-York a insisté sur le fait que le Saint-Père est un musicien en plus d'être polyglotte.

Les Esquimaux et la conférence de la paix

Ottawa.—Le R.P. Emmanuel Duplain, o.m.i., de passage dans la capitale pour quelques jours, au retour d'une mission dans l'Arctique, pense que la prochaine conférence de la paix ferait bien d'inviter à sa table quelques Esquimaux.

Le missionnaire dit qu'ils ont de la difficulté à comprendre pourquoi le monde est en guerre alors que la religion prêche à tous de s'aimer les uns les autres.

50,000 prisonniers au centre de l'Allemagne

Londres. — Des dépêches en provenance de Stockholm rapportent que les Allemands ont transféré cinquante mille prisonniers de guerre alliés de camps situés en Pologne et en Silésie pour les diriger vers le centre de l'Allemagne, par suite de la menace grandissante de l'avance de l'armée russe.

Etatisation des banques

Sarnia, Ontario. — M. M.-J. Coldwell, chef national C.C.F., a déclaré, ici, que son parti socialisera les banques privées s'il prend le pouvoir aux prochaines élections fédérales.

L'agriculture ne reçoit pas une juste part du revenu national

Lettre pastorale de l'Episcopat ontarien sur divers aspects du problème rural

"Nous trouvons dignes de louanges ces jeunes gens et ces jeunes filles qui choisissent de s'établir sur des terres et d'y élever une famille dans un milieu rural sain".

NEUVIEME CONGRES DE LA FEDERATION CANADIENNE D'AGRICULTURE

Le tiers des habitants du Canada vivent sur des terres, mais ils ne reçoivent pas une part du revenu national proportionnée à leur nombre. Voilà ce que contient en substance la lettre pastorale collective de l'épiscopat ontarien lue dimanche, le 14 janvier, dans toutes les églises de l'Ontario.

Cette lettre expose le programme tracé par l'Eglise pour encourager les cultivateurs à intéresser les jeunes à l'agriculture et leur permettre de s'en faire une carrière, en particulier les anciens combattants, et promet son appui le plus entier à l'amélioration du sort matériel, culturel et religieux des cultivateurs de l'Ontario.

Les évêques déplorent la tendance à exagérer les désavantages de la vie rurale et rappellent qu'il y a dans la vie d'autres valeurs que l'argent. Le travail de la ferme et le foyer rural, continue la lettre, sont en mesure d'offrir de bien meilleures conditions de vie que le travail du salarié moyen de la ville.

Mouvement coopératif

L'épiscopat ontarien appuie sans réserve et bénit les entreprises du type coopératif et les caisses populaires (Credit Union) comme étant appuyées sur un solide fondement chrétien. Il cite à ce propos la parole suivante du Pape Pie XII:

"Dans le même but, les petites et moyennes propriétés en agriculture, dans les arts et les métiers, dans le commerce et l'industrie, devraient être assurées et encouragées.

"Les associations coopératives devraient leur fournir les mêmes avantages que les grandes entreprises. Là où, de nos jours, la grande entreprise se révèle plus lucrative, il devrait être possible de tempérer le contrat de travail par un contrat de propriété".

Mariage

La lettre des évêques ontariens déplore le fait que trop de jeunes ruraux restent célibataires ou retardent leur mariage jusqu'à un âge avancé. Ils attribuent le déclin de la vie paroissiale à cette situation.

Quant aux aspects religieux et sociaux de la vie à la campagne, voici ce que déclarent les évêques de l'Ontario:

"Nous trouvons dignes de louanges ces jeunes gens et ces jeunes filles qui choisissent de s'établir sur des terres et d'y élever une famille dans un milieu rural sain. Quant à ceux qui servent dans les forces armées du Canada, le programme fédéral de rétablissement offre un encouragement financier spécial pour l'établissement sur des terres, soit sur des grandes fermes, soit sur des lopins de terres aux environs des centres industriels".

Enfin la lettre pastorale annonce la nomination dans chacun de leurs diocèses de "directeurs de la vie rurale" afin de promouvoir et d'unifier tout le mouvement diocésain en faveur de la population rurale.

Congrès de la Fédération

La Fédération Canadienne de l'Agriculture, dans son Congrès annuel tenu à Regina, a insister de son côté sur un meilleur équilibre national des prix.

Les cultivateurs organisés du Canada ne cherchent pas tant à faire hausser les prix des produits de la ferme que l'établissement d'un meilleur équilibre entre les revenus de l'agriculture et ceux des autres occupations, a déclaré M. H.-H. Hannam, président de la Fédération.

M. Hannam affirme que l'équilibre entre les prix des produits agricoles et les autres produits n'a jamais existé dans le passé. C'est, dit-il, une mesure fondamentale à l'établissement d'une agriculture sûre et stable qui, en définitive, contribue au bien-être de toute la nation.

Cette stabilité et cet équilibre ne peuvent être maintenus, déclare M. Hannam, par le retour à la vieille routine d'avant-guerre qui a conduit l'agriculture au dernier échelon des conditions économiques tout en maintenant, par la protection ou autres privilèges, un niveau de vie en faveur de certains groupes privilégiés. D'après M. Hannam, accorder des subsides à l'agriculture n'est pas le meilleur moyen de relever le niveau économique des cultivateurs. La méthode la plus sûre serait de se servir du revenu de l'agriculture comme d'une base pour fixer les autres.

Résolutions

A la fin du congrès la Fédération canadienne de l'agriculture a demandé, par résolution, que l'installation générale des fermes, comprenant les granges et autres édifices extérieurs, soit entrée dans la Loi nationale du logement afin que l'on puisse obtenir de l'aide financière pour leur construction.

On a requis aussi l'assistance de la Loi du logement pour la construction d'habitations pour les ouvriers de la ferme, l'érection d'édifices et d'entrepôts pour les associations de coopératives et des dispositions pour que les populations rurales soient renseignées sur les méthodes de traiter leurs problèmes du logement.

M. J.-A. Marion, de Montréal, deuxième vice-président de la Fédération, a dit que dans nombre de cas les gens des fermes avaient vécu si longtemps dans des "niches à chien" que les efforts pour améliorer l'habitation rurale auraient l'appui universel.

On a également approuvé les résolutions suivantes: que l'on demande aux gouvernements d'annuler tous les soldes dus sur tous les accords faits avec les colons militaires, vétérans de la première grande guerre; que les gouvernements fédéral et provinciaux étudient les problèmes des industries rurales et encouragent la décentralisation de l'industrie; que des conseils internationaux de marchandises soient établis pour établir la production et la distribution sur une base mondiale et pour effectuer les ajustements nécessaires pour l'établissement à long terme des industries primaires.

Déclarations de M. Augustin Frigon sur certains programmes de la radio

En prenant la parole à la réunion des chefs du service administratif de Radio-Canada, à Ottawa, le directeur général, M. Augustin Frigon, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de suspendre les émissions dramatiques du genre terrifiant, en d'autres termes, celles du genre grand guignol. Il est faux que la Société Radio-Canada ait demandé aux postes privés de ne pas renouveler les contrats qui permettent ce genre d'émissions. La Société évidemment s'oppose à toute émission qui peut ébranler le système nerveux et provoquer quelque psychose surtout quand les enfants sont aux écoutes. Cependant, ce sera la politique de Radio-Canada, comme ce le fut dans le passé, d'obtenir des stations de radio leur coopération dans toutes les mesures prises pour écarter ici tout ce qui paraît abusif et condamnable. C'est là une campagne d'éducation.

Au sujet de la télévision, M. Frigon a fait une mise au point. Il n'a pas dit, comme on l'a prétendu, que le public ne pourrait pas en bénéficier d'ici quinze ou vingt ans. Il considère cependant qu'il faudra encore du temps pour que puisse être utilisable dans les foyers du Canada cette nouvelle invention au rythme du système actuel de la radio. En cela, son attitude est celle des autorités américaines et anglaises sur la télévision. Il ajoute qu'à la lumière des faits actuels, c'est-à-dire l'exploitation considération des mesures prises par de la télévision aux Etats-Unis et en Radio-Canada afin d'assurer son développement dans notre pays, il serait illogique de penser que les publics, dans certaines régions du pays, ne puissent profiter de la télévision pour un autre quinze ou vingt ans.

M. Frigon explique que la Société Radio-Canada a déjà obtenu un endroit sur le Mont-Royal ainsi qu'un autre endroit à Toronto où construire des postes de télévision. On en construira en d'autres endroits du pays en temps opportun.

La Société Radio-Canada a des représentants dans les divers comités internationaux et dans les divers congrès qui siègent au Canada et aux Etats-Unis. Ces organismes sont tenus au courant des derniers progrès réalisés dans le domaine en question.

M. Frigon répète la déclaration qu'il a faite en maintes occasions au sujet de la télévision. La Société Radio-Canada veut que le Canada puisse bénéficier le plus tôt possible, et à la satisfaction de tous, de cet important service. En cela, la Société poursuivra son programme au rythme des institutions américaines mais en tenant compte des différences qui existent financièrement là-bas et ici.

Enrôlements en deux mois et demi

Les chiffres des enrôlements du 4 novembre 1944 au 20 janvier 1945, par semaine, ont été annoncés ce soir par le quartier général de la Défense nationale. Ils montrent les enrôlements pour service général de la part du public en général, des membres de l'Armée de réserve et des recrues mobilisés en vertu de la loi.

La baisse accusée durant la période de Noël et du Jour de l'An est semblable à celle qui survint durant la même période l'année dernière. Le plus haut total hebdomadaire enregistré en 1944 fut celui de la semaine se terminant le 1er juillet, alors qu'il se chiffrait par 1830. Les chiffres pour la période s'étendant du 4 novembre 1944 au 2 décembre 1944 ont été publiés antérieurement, mais ils ont été inclus ici pour la commodité des références.

PERIODE	ENROLEMENTS de la part du public	des membres de la Réserve	des recrues mobilisées	TOTAL
4 nov. 44	837	109	151	1097
11 nov. 44	797	112	173	1082
18 nov. 44	920	106	280	1306
25 nov. 44	881	113	866	1860
2 déc. 44	849	67	1330	2246
9 déc. 44	939	90	840	1869
16 déc. 44	780	89	770	1639
23 déc. 44	534	55	489	1078
30 déc. 44	179	19	241	439
6 jan. 45	701	75	167	943
13 jan. 45	1587	158	310	2055
20 jan. 45	1494	102	427	2023

Vers le lieu de la conférence des Trois

Londres. — Le premier ministre Churchill et le secrétaire aux Affaires étrangères Eden amèneront avec eux à la réunion des trois puissances le plus nombreux personnel, composé d'experts politiques, économiques et militaires, jamais amené à une telle conférence, a-t-on révélé.

On croit ici que quelques jeunes fonctionnaires, spécialement des traducteurs et des secrétaires de Whitehall, sont déjà en route vers le lieu secret de la rencontre.

L'Espagne se relève de ses ruines

Les grandes agences de presse rapportent rarement des nouvelles favorables à l'Espagne. Même en dehors du domaine politique, sur le terrain économique par exemple, elles ne parlent que de misères et de souffrances. Nous apprenons cependant de source absolument sûre que le pays se relève rapidement des ruines de la guerre civile et obtient en pleine guerre mondiale la satisfaction de reconstruire sa vie et de réorganiser son économie.

Ainsi l'électrification ferroviaire connait un développement remarquable. Autrefois les plans d'électrification se faisaient à l'étranger et par des techniciens de pays qui vendaient le matériel et dirigeaient la construction et l'installation des lignes d'électricité. Maintenant, tant les machines électriques que l'installation des lignes et des stations secondaires sont faites avec du matériel espagnol et par des techniciens espagnols. On vient d'inaugurer la ligne ferroviaire électrifiée Madrid-Avila qui s'ajoute à la grande série déjà en opération et en voie de préparation avec un réseau total de quatre mille kilomètres. L'Espagne a devant elle, en matière d'électrification, un avenir extraordinaire et sa réalisation est assurée par l'énorme intérêt du gouvernement national qui tâche de tirer parti des réserves incalculables de son propre sol en créant de nombreuses et importantes installations industrielles.

E. S. P.

Les communistes en Russie

Moscou. — Georges Alexandrov, chef de la propagande au comité central du parti communiste, a révélé que les membres de ce parti ont atteint un chiffre record, soit 5,700,000. Avant la guerre, un peu plus de 3,000,000 Russes adhéraient au parti communiste.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 31 JANVIER, 1945

Droits scolaires

Nos lecteurs ont trouvé, dans notre édition de la semaine dernière, le texte complet de la déclaration du Conseil de l'Episcopat canadien. Il ne suffit pas, pour en saisir le sens et la portée, de le parcourir à la hâte, d'y jeter un coup d'oeil superficiel. Un tel document mérite d'être étudié. Les principes que nos chefs spirituels, de Vancouver à Halifax, y exposent brièvement, nous apparaîtront plus actuels, plus nécessaires que jamais si nous prenons la peine de les méditer en face d'un monde ravagé d'orgueil et de haine. Ils nous demandent de les **connaître** et de les **pratiquer** "dans toutes les sphères de la vie humaine. La fausseté et l'erreur, l'égoïsme et l'opportunisme, ajoutent-ils, n'ont que trop d'emprise".

Les évêques nous indiquent aussi quelle doit être notre disposition d'âme devant les maux et les dangers qu'ils dénoncent: un attachement invincible à la vérité et à la justice, le désir ferme de les défendre; la force chrétienne; l'héroïsme.

Nous sommes infiniment obligés à nos évêques de donner à nos pensées et à nos sentiments des règles si sages, de si claires directives. Ceux-là sont plus à même d'en goûter le bienfait, d'en apprécier le prix qui rencontrent chaque jour des hommes égarés ne sachant où ils vont.

Tous les points de la Déclaration valent un examen attentif. Si nous en signalons un aujourd'hui, ce n'est donc pas que nous y attachions, au détriment des autres, une importance universelle. Mais il nous touche de si près, il a pour la pacification du pays, au témoignage même des évêques, de telles conséquences qu'il mérite de retenir notre attention. Il convient, semble-t-il, de metter de l'ordre dans sa propre maison avant de déclamer contre le désordre des autres.

* * *

Dans la première partie de leur déclaration, les évêques du Canada énoncent un principe: "Les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue." En examinant plus loin les problèmes concrets, ils montrent comment ce principe se comporte actuellement dans notre vie canadienne.

Ils expriment d'abord un souhait: que la paix intérieure règne au Canada. Comme conditions de cette paix, ils énumèrent l'entente et l'estime réciproques entre les deux groupes qui ont établi le régime de la Confédération; la bienveillance et la générosité à l'égard de toutes les minorités ethniques et religieuses de notre vaste pays.

Ils dénoncent enusite une situation qui est loin d'être conforme au principe de justice et aux conditions de paix qu'ils ont posés.

Cette situation, la voici en deux mots: les lois scolaires de la plupart des provinces sont marquées d'injustice; elles doivent être revisées.

"Nous tenons à proclamer bien haut, disent les évêques, que la législation scolaire de la **plupart** des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément CATHOLIQUE et de l'élément FRANCAIS, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente cordiale qui a présidé à la Constitution canadienne."

Et les évêques continuent: "Aussi longtemps, en effet, que les inégalités flagrantes qui subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités **RELIGIEUSES** et **ETHNIQUES** d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part, ils Nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques."

* * *

C'est nous qui avons fortement souligné dans le texte les mots: catholique et français, religieuses et ethniques.

Et ce n'est pas sans raison.

Nous avons pu constater déjà comme il est aisé de mettre le premier mot en lumière et de laisser tomber le second, de le supprimer. On tente même parfois de justifier ce jeu par de belles raisons, de lui donner couleur de vertu. Mais, quelque habile qu'il soit, il contient un déséquilibre qui aboutit fatalement, un jour ou l'autre, à la mésentente, à la désunion.

Certes, il est toujours un peu difficile de concilier les droits, de donner à chacun la place et le respect qui lui reviennent. Aujourd'hui plus que jamais peut-être. Mais parce que des hommes ont poussé jusqu'à l'extravagance l'exercice de certains droits ethniques et ont professé le racisme, faudrait-il, sous prétexte de pureté, nier ces mêmes droits et tomber dans les excès contraires?

Il y a des attitudes d'autant plus étonnantes qu'elles changent du tout au tout dès qu'il s'agit de la majorité. Quelques-uns s'en vont répétant à droite et à gauche que celle-ci a des droits. Mais qui donc pourrait en douter parmi ceux qui ont les yeux ouverts à la réalité? Elle en a tellement qu'elle a même pris ceux qui ne lui appartiennent pas. Ses droits ne nous semblent pas avoir besoin de défense; nous ne voyons personne qui les attaque. C'est pour revendiquer ceux des minorités que nos évêques ont élevé la voix. Cela est assez significatif pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Les principes de justice qu'ils nous rappellent, il y a longtemps déjà qu'ils ont été proclamés par la plus haute autorité spirituelle du monde. Sa Sainteté Pie XII écrivait en 1941: Dans les limites d'un ordre nouveau, "il n'y a pas de place pour l'oppression ouverte ou occulte des caractéristiques culturelles ou linguistiques des minorités nationales, pour entraver ou restreindre leurs ressources économiques, pour limiter ou abolir leur fertilité naturelle."

* * *

La claire vision de nos droits religieux et ethniques, nos évêques nous l'ont donnée. Il ne s'agit donc pas de chercher ce que nous avons déjà. C'est à une autre tâche qu'il convient d'appliquer sans retard nos énergies.

Il est beau, il est louable de désirer que la paix règne bientôt à l'intérieur de la patrie. Mais il est urgent d'en prendre les moyens.

Pour que la paix, ce bien divin, devienne chez nous une réalité, il faut que s'établisse la confiance entre les éléments religieux et ethniques qui composent le pays. Et cette confiance, il est vain de l'espérer, affirment les évêques, aussi longtemps que dureront, dans le domaine des lois scolaires, les inégalités flagrantes "entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part".

Nous connaissons assez bien déjà cette différence de traitement, et les deux verbes: "accordent" et "imposent" la font ressortir davantage.

L'ordre des moyens pour parvenir à la fin est tout indiqué: justice d'abord à l'élément catholique et à l'élément français ou égalité des droits; puis, confiance mutuelle, estime réciproque, bienveillance, générosité.

C'est donc pour la paix nationale que nous travaillons quand nous demandons que nos droits soient reconnus. Ceux qui s'y opposent, quel que soit leur drapeau, devraient savoir désormais qu'ils sont des fauteurs de trouble, des agents de discorde.

Ne nous laissons pas distraire de l'essentiel.

S. P.

Ne désertons pas la terre

LE NOUVELLISTE. — Des optimistes prétendent que le conflit terminé, la grande majorité des familles de cultivateurs et de fils de cultivateurs, qui ont quitté le sol, au cours des dernières années, n'hésiteront pas un instant à y retourner, dès que les prodromes de la crise de l'après-guerre commenceront à se faire sentir.

Il est un fait, toutefois, sur lequel tous sont d'accord: l'urgente nécessité de garder à la terre les familles qui y vivent encore, d'offrir à ceux qui vivent encore du sol, qui ont des fils à établir, des perspectives d'établissement intéressantes, des conditions de vie raisonnables.

La grenouille et le boeuf

LA FEUILLE D'ERABLE, Tecumseh, Ont. — **"It may have been, as some say, that Canada attempted too Much"**, déclare M. P. J. Philip, correspondant du New-York Times à Ottawa, dans un long article où il énonce impartialement son point de vue sur l'effort de guerre canadien en général et sur la conscription en particulier. Il pourrait bien arriver après tout, que Sir Thomas Chapais, sénateur conservateur de la vieille école, qui parla dans le même sens au cours de la session d'urgence de novembre dernier, ait tout à fait raison, ainsi que tous ceux de ses collègues parlementaires qui eurent le courage d'exprimer la même opinion dans l'une ou l'autre Chambre. Dieu nous protège du malheur dont fut victime l'ambitieuse grenouille du bon vieux La Fontaine qui, assise sur le bord d'un étang où s'abreuvait un superbe taureau, fut prise d'envie et se mit à se gonfler pour atteindre les mêmes gigantesques dimensions, avec le résultat que l'on sait: elle en creva la "pôvre".

Pour la famille

LE SOLEIL. — Par une curieuse coïncidence, au moment que finit la "Semaine de la Famille dans la province de Québec, un auteur anglais déplore dans un magazine américain l'abandon grandissant des coutumes et de la vie familiale. Il considère comme une menace cette rupture avec le passé. Il s'élève avec vigueur contre la pratique du divorce, souvent obtenu sous des prétextes d'une futilité inouïe et si facilement qu'aux Etats-Unis il y a un divorce sur six mariages. Les lois sociales d'un pays étranger nous regardent plus ou moins, mais il est sûrement permis de trouver stupide que la "cruauté mentale", si souvent invoquée par des époux en mal de divorce, puisse consister pour un mari à supplier sa femme d'attendre à l'an prochain qu'il lui achète un manteau de fourrure! Tout n'est pas parfait dans notre petit monde de la province de Québec. Mais nous pouvons, sans pharisaïsme, remercier le Ciel de nous avoir conservés plus sains, mentalement, que d'autres types d'une faible humanité.

"Les seuls peuples qui meurent sont ceux qui semblent n'avoir aucune raison de persister comme groupes distincts. Ils deviennent assimilés et amalgamés et ils disparaissent parmi leurs conquérants. Ils prennent des colorations qui les protègent jusqu'à ce qu'eux-mêmes ne soient plus reconnaissables. Les peuples viriles, forts et croyants ne peuvent pas être comme cela. Ils lutteront et mourront pour leur foi et leur tradition et leur langue. Ils résisteront jusqu'à la fin à toute manoeuvre si puissamment dirigée qu'elle puisse être, qui leur enlèverait ce qu'ils ont appris, sur les genoux de leurs grand-mères, à tenir pour la vérité. De tels peuples peuvent être temporairement subjugués; ils ne sont jamais conquis."

George E. Sokolski
New York Sun, 18 sept. 1944).

Quelques témoignages en faveur des minorités

par P.-E. BETON, O.M.I.

Sans vouloir entrer dans une polémique sans fin avec la Boussole, nous nous permettons de répondre au deuxième article paru sous la signature de Laurentius, le 20 janvier dernier. Nous avions apporté des faits; nous citerons quelques témoignages.

Pauvreté d'argumentation

Laurentius a une façon plutôt rudimentaire de raisonner. Il évite de répondre aux arguments que nous lui avons présenté; il se contente de présenter de nouveau son argumentation, en l'appuyant en partie sur des hypothèses ou des affirmations gratuites. "Je n'entreprendrai pas, dit-il, de faire la revue de tous les arguments du Père Breton, de les approuver ou de les désapprouver". Laurentius ne veut pas discuter les arguments que nous lui avons présentés. Serait-il embarassé pour les réfuter? Ou, ne voudrait-il voir qu'un côté de la question: le sien?

Quant au nouvel article de la Boussole, il n'apporte guère de nouveau, si ce n'est quelques suppositions de plus. Ecoutons Laurentius présenter ses arguments: "Si l'esprit américain souffle sur l'Ouest. . ."; "si l'on en juge par l'opinion de certains **columnists**". . .; "si l'émigration d'Europe reprend. . "; Comme preuves, voilà qui n'est pas très fort.

La ligne Siegfried

Il n'y a pas de ligne Siegfried pour protéger nos frontières contre l'invasion américaine dans l'Ouest; nous sommes d'accord en cela avec Laurentius. Mais il admettra, de même, qu'il n'y en a pas, non plus, dans Québec pour empêcher l'exode vers la Nouvelle-Angleterre. Et, coïncidence, un autre Siegfried nous présente à ce sujet la solution de notre problème. André Siegfried, que nous n'avons pas besoin de présenter, écrit:

"L'Ouest pourtant est riche: il faudrait le coloniser par l'Est, et de l'Est, en dirigeant vers ces grands espaces vides, mais pleins de promesses, les excédents de régions, déjà pleines, où les naissances sont nombreuses." (Le Canada, puissance internationale.)

Oui, nous sommes d'accord, Laurentius; il n'y a point de ligne Siegfried, pas même autour de la vieille province, pour empêcher sa population d'émigrer. Préférez-vous la voir s'exiler aux Etats-Unis, plutôt que de venir renforcer les avant-postes de la race française? Nous l'avons dit et nous le répétons: nous ne voulons pas saigner le Québec; nous ne voulons pas l'éparpillement; nous ne poursuivons pas de rêves utopiques. Mais nous ne voulons pas, par contre, l'aveuglement volontaire, l'étroitesse de vision.

Le Québec est en certaines régions surpeuplé; encore quelques décades il sera saturé. Qu'on le veuille ou non, une partie de sa population doit s'implanter en dehors de ses frontières. On sait la douloureuse hémorragie vers les villes américaines. Il s'agit de savoir si nous allons répéter la même aventure. Ne devons-nous pas plutôt diriger cet exode inévitable vers les groupes déjà solidement établis à travers le pays. Malgré toute sa bonne volonté, Laurentius ne pourra empêcher une partie de la population du vieux Québec d'aller tenter fortune ailleurs. Déjà près d'un million, le quart de notre élément sont répandus en diverses régions. D'autres suivront; il s'agit de les diriger, de les guider, de les intégrer dans nos groupements déjà existants. Ainsi nous empêcherons le gaspillage de notre capital humain, nous renforcirons les minorités, nous préparerons le Canada de demain.

Etat français, pays bilingue

Nous n'avons jamais prétendu qu'il fallait affaiblir le Québec. Laurentius devrait être assez honnête pour ne pas nous prêter des intentions que nous n'avons pas. Que Québec soit fort, maître chez lui: personne n'a à nous prêcher cette doctrine de simple bon sens.

Mais de là à prétendre qu'il faille négliger tout le reste comme des "travaux secondaires" il y a tout un abime. Malgré tous ses efforts, Laurentius ne pourra déchirer le statut juridique du français en Canada, (non pas dans Québec seulement); il ne pourra effacer ce qui existe: le fait français d'un océan à l'autre. Et s'il avait besoin d'une voix plus autorisée, nous lui redirions la parole de Monseigneur Langevin, au Congrès de la Langue française de 1912:

"Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière de Québec et de leur dire: "Hors de là vous n'êtes pas chez-vous". Nous sommes chez-nous partout au Canada".

Avertissement à ceux qui ont peur

Laurentius a peur de l'immigration, il a peur de l'assimilation, il a peur de l'invasion américaine, il a peur de l'avenir tout simplement. Aux chevaliers de la peur, qui, à l'exemple de Laurentius, se croient défaits avant d'avoir lutté, S. E. Monseigneur Yelle a donné un avertissement très net, lors du deuxième Congrès de la Langue française, à Québec, en 1937:

"Si les Canadiens français du Québec, dit-il, ne sont pas capables de rester eux-mêmes et de s'imposer à leurs concitoyens de langue anglaise à l'intérieur d'un même Canada, nous ne voyons pas comment ils pourront résister à l'influence des relations internationales dans une Amérique de langue anglaise et de moeurs américaines".

Le fait de se retrancher dans la "Réserve de Québec" n'est donc pas, en soi, une garantie de survivance; ce n'est qu'une manifestation de découragement et de défaitisme. Ce qu'il nous faut, Messieurs du Québec, c'est de mettre fin à nos divisions, de présenter un front commun et de savoir nous faire respecter par notre valeur personnelle. En un mot nous tenir unis et debout.

D'un océan à l'autre

Quant à la poussée de Québec en dehors de ses frontières, elle est déjà commencée et nul ne saurait l'arrêter. Qu'on nous permette d'apporter ici un autre témoignage, celui de S. E. Monseigneur Desranleau, qui déclarait tout récemment:

"Malgré les courants subversifs, nos familles ne sont pas à la baisse. . . Nos familles sont aussi nombreuses comme moyenne et il n'y a rien à craindre pour la famille canadienne-française. Bien plus, aujourd'hui, la famille nombreuse est plus populaire qu'il y a vingt ans. . . L'action de la famille canadienne-française, douce, agréable et pacifique, fera son chemin comme la lumière, sans s'arrêter, s'infiltrant partout. . . Nous couvrirons le pays d'un océan à l'autre".

Rêve utopique, dira Laurentius. Pourtant il suffit d'ouvrir les yeux. D'un côté le divorce, le "birth control" la dénatalité des anglo-protestants; de l'autre la vigueur de la famille canadienne-française. Notre population s'est accrue d'un demi million au cours des dix années qui vont de 1931 à 1941. Et ce chiffre ira croissant. L'immigration? Elle s'est avouée un fiasco; l'Angleterre n'est plus en état de recommencer. (Voir éditorial du **Devoir** du 22 janvier dernier). Somme toute, nous avons nos raisons d'espérer.

Québec et les minorités

Encore un autre témoignage, et cette fois celui de l'un de nos chefs les plus avertis, de notre historien national, M. le chanoine L. Groulx. Au retour d'un voyage dans l'Ouest, il déclarait, en parlant de nos minorités:

"Je leur ai dit ce qui se passe d'heureux, de réconfortant dans la vieille province, restée leur point d'appui. . . Je leur ai fait entrevoir comment le Québec peut devenir l'un des pôles culturels des Latins des Amériques; et comment aussi il devra, un jour prochain, se tourner vers ses minorités françaises, les regrouper autour de lui, ne serait-ce que pour les faire entrer dans son système défensif. Ah! si Québec voulait. . ."

Nous terminerons avec ce témoignage. Si Québec veut jouer le rôle qu'il ré-

(suite à la page 3)

SOCIETE D'ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE

La Famille et la Coopération

Par le sénateur Cyrille Vaillancourt, directeur-général de la Fédération des Caisses Populaires.

La famille et la coopération sont deux organismes, pourrait-on dire, identiques et qui se complètent. La famille, c'est l'union du père, de la mère et des enfants d'un même foyer; la coopération, c'est l'union de toutes les familles, de tous les foyers pour former une grande famille nationale.

De même qu'au foyer, chacun des membres de la famille s'aide et s'entr'aide, il en est ainsi pour la coopération où chaque famille qui fait partie de la grande famille coopérative pratique l'entr'aide. Dans la famille, l'on s'aime, on est heureux de vivre ensemble. Dans la coopération, cet esprit de charité se développe et le but recherché dans la coopération, c'est que les uns les autres nous nous aidions, nous nous fassions du bien sans faire de tort à personne.

Nous venons d'émettre l'idée maitresse de la coopération au point de vue moral, mais il y a aussi le point de vue matériel ou, si l'on veut, monétaire. La coopération encourage et protège les familles nombreuses, parce que l'un des grands principes de la coopération, c'est d'accorder une ristourne à chaque sociétaire selon le chiffre d'affaires fait par chacun.

Or, comme dans une famille nombreuse — il s'agit ici des coopératives de consommation — l'on consomme plus, la ristourne sera évidemment plus considérable. Si on prend la coopérative de production à la campagne, par exemple, n'est-ce pas chez les familles nombreuses où la terre donne le plus, où le rendement est supérieur parce que chaque membre de la famille contribue à la production plus intense de la terre? Et si la terre produit plus, les bénéfices seront meilleurs. De toutes façons, la coopération protège et encourage la famille nombreuse.

Au point de vue hygiène même, la famille nombreuse étant mieux protégée, retirant plus de bénéfices de ses achats, retirant plus de bénéfices de ses ventes, aura plus d'argent, et ayant plus d'argent, elle pourra se donner plus de bien-être, plus de commodités qui lui permettront de vivre plus hygiéniquement. Ce n'est pas tout d'avoir une famille nombreuse; il faut encore que les enfants soient bien élevés et soient forts physiquement et moralement.

La coopération contribue dans tous ces domaines à rendre la famille plus forte, les enfants plus sains, et à donner à tous un confort, un bien-être et une vie plus aisée.

Qu'on ne se scandalise pas de cette théorie. Il ne faut pas s'imaginer que lorsque les hommes vivent bien, dans une honnête aisance, c'est le règne de la mollesse. La grande misère et la pauvreté peuvent engendrer tous les vices, les grandes fortunes peuvent rende les gens impies, égoïstes et avaricieux, mais l'honnête aisance que donne la coopération ne peut qu'aider les gens de la famille à vivre plus raisonnablement et à pratiquer même la vertu. C'est saint Thomas qui a dit qu'une honnête aisance aide à la pratique de la vertu.

Tel est le but de la coopération. La coopération dans la famille comme dans tous les autres domaines doit être moralisatrice, éducatrice et productrice.

MORINVILLE

Nos fermiers avaient une réunion samedi, durant l'après-midi, pour y entendre M. Fontaine, notre agronome du district, nous parler d'abeilles et de plantes fourragères. Un bon nombre des nôtres étaient présents pour l'occasion et suivirent avec intérêt les explications qui leur furent données. Il est certainement bon de faire de la grande culture et cependant il ne faudrait pas négliger ces petites industries qui ont aussi leur beau côté et qui contribuent àalléger le fardeau de la famille. En certains milieux l'on ne craint pas de se livrer soit à l'élevage des volailles, soit à celui des abeilles, soit encore à celui des visons; et les revenus n'en sont que plus considérables pour la maisonnée.

* * *

Notre commission scolaire a tenu, vendredi dernier, son assemblée annuelle qui a été intéressante à plusieurs points de vue. L'on a écouté les explications sur les dépenses de l'an dernier lesquelles ont paru satisfaire la grande majorité des personnes présentes. De fait il serait plutôt difficile de trouver à redire sur toutes les améliorations qui ont été faites au cours des derniers douze mois et qui ont placé notre école publique sur le pied des autres. Somme toute, tout le monde s'est déclaré satisfait, au moins en très grande partie, et nous nous en réjouissons.

* * *

M. Alphonse Caron a été nommé dernièrement syndic de notre église pour les prochains cinq ans et nous sommes tout à fait heureux de ce choix. M. Caron est un des pionniers de notre paroisse qui a su faire sa marque comme cultivateur et nous ne doutons pas qu'il la fera également au bureau des syndics.

* * *

Le début de toute année est le temps des élections soit pour l'église, soit pour les commissions scolaires, soit pour les municipalités rurales. Ainsi nous apprenons que M. John Schaeffer termine cette année son terme et par conséquent devra être réélu ou remplacé. Nous croyons, cependant que la pression populaire le forcera à rester au poste pour trois autres années.

* * *

Nos joueurs de gouret remportent victoire sur victoire. Ainsi, dimanche dernier, ils l'emportaient sur Westlock et vendredi sur Vimy. Il semblerait donc que notre club restera en tête de la ligue jusqu'à la fin de la saison.

L'on nous annonce un carnaval en faveur de notre club dont les dépenses augmentent avec les activités de chaque jour. L'on nous dit qu'un programme tout à fait intéressant et varié s'exécutera le soir du neuf février et chacun est invité à réserver cette date.

TANGENT

On annonce l'assemblée annuelle de la Caisse populaire pour le 4 de février après la grand'messe paroissiale. Tous les membres officiels et tous les citoyens sont cordialement invités.

* * *

Le Comité local de l'A.C.F.A. a le bonheur d'exprimer le grand merci à tous les généreux souscripteurs pour une oeuvre française et catholique. La paroisse a même dépassé son objectif. On s'est exécuté de bon coeur et avec conviction que le ciel viendra à notre aide.

* * *

Pour clôturer le mois de l'Enfant-Jésus, le Père Curé convoqua ses paroissiens, dimanche dernier, le 28 janvier, à une cérémonie spéciale; il s'agissait de la vénération du petit Jésus de la crèche par tous les enfants présents et par tous les assistants. C'était la première fois que ce sacramental s'exercait à Tangent. . . et le but particulier de cette cérémonie était de semer et d'inspirer des vocations religieuses et sacerdotales.

LAMOUREUX

Des trois mariages publiés dans notre église durant le mois de janvier, deux ont déjà été célébrés. Gérard Normandeau et Laurence Théroux étaient unis solennellement dans les liens du mariage le 24 janvier. La cérémonie eut lieu à Végreville. Le même jour une soirée de réjouissance avait lieu à la salle de communauté de Fort Saskatchewan.

Alcide Gaumont, fils de M. et Mme Edmond Gaumont, épousait le 25 janvier Réjeanne Fortin en l'église de St-François d'Assisses à Trois-Rivières.

Nous souhaitons à ces jeunes couples tout le bonheur possible et les bénédictions du Ciel.

* * *

Les chemins se maintiennent très beaux; nos fermiers en profitent pour faire leurs charrois, maintenant que la vente des grains n'est plus limitée.

* * *

M. et Mme Wilfrid Théroux se réjouissent de la naissance d'un nouveau petit garçon né le 27 janvier et baptisé le 30 sous les noms de Joseph Jean Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Normandeau.

* * *

M. Emile Normandeau est sous traitement à l'Hôpital Général.

JEAN-COTE

Depuis une quinzaine de jours, Mlle Jeannette Lavoie est en villégiature chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Albert Lavoie. Elle est arrivée avec une santé un peu ébranlée, mais en prenant comme régime d'ajouter quelques heures de sommeil de plus à ses nuits, elle se remet rapidement de ses maladies "occipitaux". Nous lui souhaitons un long séjour à Jean-Côté.

* * *

La semaine dernière, Mme Eliphe Girard et Mlle Juliette, sa belle-soeur, se sont décidées de franchir la Rivière Boucane, pour aiguiller leurs pas, "en boite à grain", vers la demeure de M. et Mme Romuald Lussier de Tangent. Elles se disent enchantées de leur voyage, et se proposent d'y retourner encore, le jour où il n'y aura pas trop de boucane sur la rivière.

* * *

M. et Mme Eugène Girard de Girouxville étaient de passage, hier, chez M. et Mme François Boucher. On leur servit un diner de famille, auquel prenaient part aussi M. et Mme Alonzo Boucher, ainsi que notre petit jeune colon M. Théodule Antil.

* * *

M. le Curé revient d'un voyage au Lac Esturgeon où il est allé passer une couple de jours dans un camp de bûcherons. Il a remarqué qu'une très grande activité se déployait dans le bois, mais aussi à la table. Ce qui l'a surpris davantage, ce fut de voir le "vieux Magnan", évoluer dans le camp, avec la souplesse d'un jeune homme de vingt ans, malgré le poids des années, qui se hâtent de lui balayer la tête, et avec la langue, toujours en marche, d'une vieille fille en accent aigu. Il est certain que dans ses élans de patriotisme, il doit aimer à chanter: Vive notre langue.

Londres. — Le gouvernement anglais ne croit pas que les criminels de l'Axe cherchent refuge dans l'Eire. "S'ils tentent d'entrer dans ce pays neutre, nous croyons que le gouvernement de l'Eire ne leur permettra pas de le faire", a dit un porte-parole.

Témoignages. . .

(suite de la page 2)

clame, **"il devra, un jour prochain, se tourner vers ses minorités"**. C'est peut-être alors que nos compatriotes prendront conscience d'eux-mêmes, qu'ils se ressaisiront, qu'ils retrouveront leur véritable esprit français, au contact de groupes numériquement inférieurs, mais qui sont une leçon vivante. Leçon de ténacité qui refuse de s'avouer vaincue; leçon d'attachement aux richesses catholiques et françaises.

Laurentius peut, s'il lui plait, se renfermer dans sa "Réserve de Québec"; il ne pourra barrer la route à la conquête, "douce, agréable, pacifique", qui, par la force des choses, pousse ses compatriotes en dehors des frontières de la vieille province. Laurentius pourra revenir à la charge, passant sous silence les arguments et les témoignages que nous lui présentons; il pourra, si bon lui semble nous accuser de vivre dans l'utopie. Nous le laissons à ses excellents sentiments. Pour nous, nous continuerons à faire notre modeste part en faveur des minorités, confiant que la province-mère **"se souvient"** et qu'un jour prochain elle se tournera vers ses enfants, qui luttent aux avant-postes.

P.-E. BRETON, O.M.I.



Les belles traditions

Au jour de l'An, je suis allé voir ma belle-mère avec ma famille, pour lui souhaiter une Bonne et Heureuse Année. En arrivant elle me dit: "Je t'aime; tu as rendu ma fille la plus heureuse de mes filles, la plus heureuse de mes enfants". "Et tout en regardant commencer une année nouvelle, continue ma belle-mère, je vois du monde nouveau, ces petits enfants qui viennent à moi avec leurs caresses. . ."

Il n'y a pas de mot pour dire la joie que j'ai vue là; la vraie tradition canadienne-française, une tradition que je n'oublierai pas, ni mes enfants. Je savais ce que le jour de l'An voulait dire; mais je n'avais jamais compris complètement que le jour de l'An pouvait être si cher et sacré pour des chrétiens et des Canadiens. . .

Ma belle-mère a 78 ans.; a eu 13 enfants; 8 sont vivants, dont 5 mariés. De ces 5 mariages sont nés 6 petits-enfants; j'en ai 4 à moi, (4 autres sont morts). Nous avons eu en tout 8 enfants. Les autres couples mariés ont de vrais palais, des maisons bien finies, mais pas d'enfants. . . Il leur manque du bonheur, comme dit la vieille mère.

Un lecteur.

L'agriculture cherche 4,000,000 d'hommes

Washington. — Il faudra que l'agriculture américaine ait à sa disposition au moins quatre millions de travailleurs, si l'on veut qu'elle produise assez de denrées pour satisfaire aux besoins alimentaires du pays. Telle est la déclaration faite par la War Food Administration. C'est un million de travailleurs de plus que l'année dernière. Les services armés ont enlevé beaucoup de main-d'oeuvre à l'agriculture; l'industrie de guerre lui a aussi pris un grand nombre d'ouvriers. Jamais encore depuis le début de la présente guerre l'agriculture des Etats-Unis n'a autant souffert du manque de main-d'oeuvre, dit la W.F.A.

L'amitié est comme une âme dans deux corps.

Aristote.

BEAUMONT

Il y eut beaucoup d'activités cette semaine. Dimanche, réunions un peu partout. Mardi, M. Laurent Hébert venait nous voir afin de former une coopérative. Plusieurs assistèrent à la réunion et signèrent comme membres. Des directeurs furent nommés. D'autres vinrent à la réunion en simples spectateurs afin de se renseigner. Mercredi, nous avions la visite de notre agronome qui nous donna une conférence sur l'agriculture. Le commissaire des oeufs et des volailles nous adressa aussi la parole. Il encouragea les cultivateurs à continuer l'industrie des oeufs. Sur 110 "stations" d'oeufs en Alberta, dit-il, celle de Beaumont est la meilleure, la plus active. Les gens s'y intéressent. La preuve, c'est qu'ils étaient venus nombreux à l'assemblée afin de s'instruire en écoutant un homme au courant de la production et du commerce des oeufs.

Mercredi, les tisseuses se réunissaient chez Mme Lavigne qui les reçut avec son amabilité coutumière. L'on examina l'ouvrage sur le métier; chacune dit les plus grosses difficultés qu'elle avait rencontrées en faisant sa première pièce. Celles qui n'ont pas encore pu travailler profitèrent ainsi de l'expérience des autres. L'après-midi passa si vite, qu'on fut surpris de voir que l'heure du retour était déjà arrivée.

Comme on le voit, la semaine fut bien remplie d'activités et d'agréments.

* * *

M. Oscar L'Heureux, comme nous le disions l'autre jour, est revenu de l'Est. En route, il s'est arrêté à Fort William pour voir son fils. Il se rendit ensuite chez ses deux frères, l'un à Shawinigan, l'autre à Québec. Il visita aussi de nombreux parents à St-Tite, St-Tècle, Montréal et dans l'Abitibi. Parents et amis étaient bien contents de revoir M. L'Heureux après 29 ans de séparation; mais celui-ci ne l'était pas moins qu'eux. Comme tous les voyageurs qui ont fait un beau voyage, M. L'Heureux a retrouvé avec joie sa famille et son foyer albertain.

M. et Mme Adrien Bérubé sont les heureux parents d'une fille.

Mlle Florence Vallée qui a subi une légère opération qui l'a forcée à garder la maison pour quelque temps, est maintenant rétablie.

* * *

Dimanche dernier, M. le curé donnait le rapport financier de la paroisse.



AVIS PUBLIC

Les prescriptions suivantes sont extraites des lois et règlements en vigueur régissant la DÉSERTION et l'ABSENCE SANS PERMISSION de l'Armée canadienne et sont publiées pour la gouverne du public et des membres de l'Armée.

Infractions à la Loi Militaire qui relèvent des Tribunaux Militaires

ARMY ACT

Article 12

"(1) Quiconque, justiciable des tribunaux militaires, commet l'une des infractions suivantes, savoir:

a) déserte ou tente de déserter le service de Sa Majesté; ou

b) incite, tente d'inciter, aide ou tente d'aider une personne justiciable des tribunaux militaires à déserter le service de Sa Majesté;

est, sur déclaration de culpabilité par une cour martiale,

s'il commet cette infraction en campagne ou convoqué à l'activité de service, passible des travaux forcés ou de toute moindre peine mentionnée dans la présente loi."

Article 14

"Quiconque, justiciable des tribunaux militaires, commet l'une des infractions suivantes, savoir:

(1) aide une personne justiciable des tribunaux militaires à déserter le service de Sa Majesté; ou

(2) étant au fait de la désertion ou la désertion projetée d'une personne justiciable des tribunaux militaires, n'en avertit pas immédiatement son commandant ou ne prend pas les moyens à sa disposition pour faire appréhender cette personne,

est, sur déclaration de culpabilité par une cour martiale, passible d'emprisonnement ou de toute moindre peine mentionnée dans la présente loi."

Article 15

"Quiconque, justiciable des tribunaux militaires, commet l'une des infractions suivantes, savoir:

(1) s'absente sans permission,

est, sur déclaration de culpabilité par une cour martiale, passible, s'il est officier, de cassation ou de toute moindre peine mentionnée dans la présente loi et, s'il est soldat, d'emprisonnement ou de toute moindre peine mentionnée dans ladite loi."

LOI DE MILICE

Article 71(3)

"3. Tout officier ou homme de la Milice peut être jugé en tout temps par un conseil de guerre pour le crime de désertion, sans égard à la longueur du temps qui s'est écoulée depuis sa désertion."

Article 72

"72. Tout milicien appelé au service actif qui, sans permission, s'absente du corps auquel il appartient, pendant plus de sept jours, peut être jugé comme déserteur par un conseil de guerre."

Infractions à la Loi concernant le Droit Criminel qui relèvent des Cours Criminelles

CODE CRIMINEL DU CANADA

Article 82

Inciter à la désertion.

"82. Est coupable d'un acte criminel punissable, par voie de mise en accusation ou après déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, tout individu qui, n'étant pas un soldat ou aviateur enrôlé au service de Sa Majesté, ou un marin dans le service naval de Sa Majesté,

a) par des paroles ou au moyen d'argent, ou par tous autres moyens que ce soit, directement ou indirectement, persuade ou engage, ou fait des pas et démarches ou des efforts pour persuader, inciter ou engager un soldat, aviateur ou marin à déserter ou à quitter le service de l'armée, de l'air ou de la marine de Sa Majesté; ou

b) cache, reçoit ou assiste un déserteur du service de l'armée, de l'air ou de la marine de Sa Majesté, sachant que c'est un déserteur;

et est passible, sur déclaration de culpabilité après mise en accusation, d'amende et d'emprisonnement à la discrétion du tribunal, et, après déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, d'une amende de deux cents dollars au plus et de quatre-vingts dollars au moins, avec dépens, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement d'au plus six mois."

Article 83

Résister à l'arrestation d'un déserteur.

"83. Quiconque résiste à l'exécution d'un mandat autorisant l'ouverture forcée d'un bâtiment pour rechercher un déserteur du service militaire, naval ou aérien de Sa Majesté, est coupable d'infraction et passible, après déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, d'une amende de quatre-vingts dollars."

Article 84

Engager un milicien ou un homme de police à cheval à déserter.

"84. Est coupable d'infraction et passible, après déclaration sommaire de culpabilité, de six mois d'emprisonnement *avec ou sans travail forcé*, quiconque

a) induit un homme qui s'est engagé à servir dans un corps de milice, ou qui fait partie du corps de la Royale gendarmerie à cheval du Canada ou qui s'est engagé à y servir, à déserter, ou tente d'amener ou d'induire cet homme à déserter; ou

b) sachant que cet homme est sur le point de déserter, l'aide ou l'assiste dans sa désertion; ou

c) sachant que cet homme a déserté, le cache, ou l'aide ou l'assiste dans sa fuite.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LA DÉFENSE DU CANADA

"31A. (1) Est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'un emprisonnement de six mois au plus, quiconque, par quelque moyen,

a) induit ou amène un membre des forces de Sa Majesté à déserter ou à s'absenter sans permission, ou tente d'induire ou d'amener un tel membre à déserter ou à s'absenter sans permission; ou

b) sachant qu'un tel membre est sur le point de déserter ou de s'absenter sans permission, l'aide à déserter ou à s'absenter sans permission; ou

c) sachant qu'un tel membre est un déserteur ou absent sans permission, le cache, ou l'aide à se cacher ou aide ou concourt à son évasion.

(2) Est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'un emprisonnement de six mois au plus, quiconque

a) de propos délibéré, cause une maladie ou une infirmité à une personne qu'il sait être membre des forces de Sa Majesté, ou estropie ou blesse une telle personne, dans le but de lui permettre d'éviter le service militaire; ou qui,

b) dans le but de permettre à un membre des forces de Sa Majesté de se rendre, ou de lui faire croire qu'il est, pour toujours ou temporairement, inapte au service militaire, fournit à un tel membre ou pour son compte une drogue ou préparation de nature ou propre à le rendre, ou à lui faire croire qu'il est, pour toujours ou temporairement, inapte au service militaire."

NOTE:—Chaque jour d'absence sans permission aggrave davantage l'infraction.

Ministre de la Défense nationale.



L'Australie ruinée par la sécheresse

Canberra, Australie. — Plus de deux millions de moutons australiens ont péri ces derniers temps, à cause de la sécheresse qui règne actuellement en Australi, la pire qu'on ait eue depuis que les Européens s'y sont établis; les zones les plus productives du pays deviennent d'immenses dunes de poussière. Environ 750,000 milles carrés, soit le tiers de ce continent, seraient atteints par ce phénomène, particulièrement le sud-est. De fortes pluies tombent maintenant, mais il faudrait qu'elles se prolongent durant des mois pour assurer une humidité suffisante à la terre.

Au lieu d'exporter de l'orge, de l'avoine et du maïs, l'Australie sera contrainte d'en importer cette année, disent les dirigeants du pays. La production de viande en sera réduite de 10 pour cent, estime-t-on, le revenu des fermiers d'au moins $50 millions et celui des producteurs de laine d'à peu près $45 millions. Les producteurs de céréales reçoivent déjà $10 millions du gouvernement comme secours contre la sécheresse. La récolte de foin étant manquée, il a fallu puiser dans les réserves de grain, au taux d'un million de boisseaux par semaine, réduisant ainsi la portion attribuée au bétail laitier et à la basse-cour. La production de lait est elle-même diminuée de huit pour cent.

Les récoltes de l'année prochaine seront aussi affectées si la sécheresse présente n'est pas complètement disparue, car il sera impossible de mettre en culture des terrains desséchés, les millions de tonnes d'humus ayant été soulevées et entraînées par le vent en nuags de poussière que l'on a pu apercevoir aussi loin qu la Nouvelle-Zélande et les îles Fidji. Il ne semble pas cependant qu'il sera nécessaire de rendre plus stricts les rationnements des aliments aux civils. Mais les forces armées des Etats-Unis qui combattent dans le Pacifique devront tirer leur viande et leur farine d'autres sources, probablement domestiques, qui en seront diminuées d'autant.

La lutte contre ce fléau se poursuit vigoureusement; le premier ministre intérimaire Francis E. Forde déclare qu'il étudie le travail réalisé aux Etats-Unis par le T.V.A. (Tennessee Valley Authority) et que son pays continuera quand même à fournir le plus de vivres possible aux Alliés.

L'amitié est le ciment de la vie.
Amyot.

Catégories canadiennes d'oeufs

La loi prescrit que les marques des catégories du Gouvernement doivent être clairement indiquées sur tous les oeus offerts en vente au Canada. Ces catégories sont A, B et C en trois grosseurs, gros, moyens et oeufs de poulettes. Il y a aussi la Catégorie A-1 pour les oeufs frais de la meilleure qualité provenant des basses-cours inspectées par le Gouvernement; il se produit une petite quantité de cette catégorie dans certaines localités.

Expédition d'oeufs en Grande-Bretagne

Le Canada se'stengagé à exporter au moins 600,000 caisses d'oeufs en coque à la Grande-Bretagne avant le 30 avril 1945, et le Ministère fédéral de l'Agriculture dit qu'il faudra, pour remplir ce contrat, tout notre surplus d'oeufs de la bonne catégorie et de la bonne grosseur (Catégorie A Gros et Catégorie A Moyens). A l'avenir, un grand nombre de postes enregistrés emballeront les oeufs pour l'exportation sur leurs propres locaux, à la requête des expéditeurs de wagons. Il est bien évident aujourd'hui que l'avenir de l'industrie de l'aviculture au Canada dépend de la qualité de ces oeufs, de la régularité de leurs expéditions et de la réputation qu'ils se feront sur le marché. Si ces oeufs arrivent en Grande-Bretagne en bon état et qu'ils sont bien de la qualité représentée, ce nouveau débouché a bien des chances d'être conservé pour l'avenir.

On ne doit emballer pour l'exportation que des oeufs de la Catégorie A Gros et A Moyens. Il est essentiel que le classement soit bien fait et que la Catégorie A soit conforme en tous points à celle qui est définie dans les types modèles canadiens pour les oeufs. Tous les oeufs doivent être mis dans les caisses le gros bout tourné vers le haut. Toutes les caisses employées doivent être neuves, de même que les claies ou les casiers no 1 et les cartons ondulés. Il ne faut pas mettre d'oeufs extrêmement gros ou très longs ou dont la coque est faible et tous les oeufs qui sont exportés doivent être marqués du mot "Canada". Ce sont là les conditions exigées par la Grande-Bretagne. Le numéro du poste enregistré de classement d'oeufs doit également être marqué sur le côté droit de la tringle supérieure, à chaque extrémité de la caisse.

VIMY

Samedi, le 20 janvier, un concert musical de grand mérite fut donné aux résidences de M. et Mme J. Thériault et M. et Mme Harris Gibeau de Morinville. Le programme musical consistait de morceaux de grands maitres choisis des études des hauts grades des Conservatoires d'examen de musique de Toronto et de McGill. Les participants furent Alice Laplante et Jeannette Carrière de Vimy, Priscille Gibeau et Paul Thériault de Morinville et Laverne Hummelle de Barrhead.

Les morceaux les plus remarquables du programme furent un Concerto de violon en B mineur de Reading, "Opus no. 35", joué par Laverne Hummelle et un duo de piano "Rondo" pris du Sonata en A majeur de Mozart joué par Alice Laplante et Jeannette Carrière.

Pendant 15 minutes Alice Laplante fit valoir son talent musical dans l'exécution de plusieurs morceaux de piano.

Tous les élèves qui participèrent à ce programme sont de scandidats pour les examens de musique de McGill qui seront tenus à l'Université de l'Alberta au printemps.

Ceci était le premier de la série de concerts qui seront donnés. Cette série sera suivie avec beaucoup d'intérêt dans le district du nord de l'Alberta.

SAINTE-LINA

Les jeunes du C.Y.O. continuent leurs activités avec enthousiasme. Dimanche régulière avec Réal Vallée comme prése 14 janvier avait lieu leur assemblée sident. Vendredi soir le 26 ils invitaient leurs amis à une veillée à la salle. Dimanche matin avait lieu leur communion en groupe suivie d'un déjeuner. Mlle Gernaine Lozeau vice-présidente avait charge des préparatifs.

* * *

M. F. Breault est de retour chez lui après un stage de quelques jours à l'hôpital de St-Paul. Son compagnon d'âge (86) M. Magloire Magnant l'a remplacé. Son état de santé cause quelque anxiété.

P.-J. Bourgouin prend du mieux après une grippe assez grave. Mme Xavier Durocher doit se rendre à Bonnyville dans l'intérêt de sa santé. Entretemps

* * *

Sr Supérieure est très occupée dans ses fonctions de garde-malade.

* * *

Philippe Charbonneau vient de se réinstaller sur sa terre du nord de la paroisse. Nous avons une couple de terres à prendre pas loin de l'école et de l'église, une aubaine pour les intéressés qui peuvent communiquer avec M. le curé R. Bérubé.

* * *

Le grand événement qui met tout le monde sur le qui-vive, c'est le carnaval organisé par les jeunes du C.Y.O. pour les 11 et 13 février. Les concurrentes pour la position de reine du carnaval sont Mlles Hélène Bilodeau et Germaine Lozeau. Leur popularité augure pour une élection serrée.

L'approbation du sénat est assurée

Washington. — Le sénateur Tom Connally (dém. Texas) président du comité des relations étrangères a prédit aujourd'hui que le sénat approuverait par une majorité écrasante la participation des Etats-Unis à un organisme international pour la préservation de la paix.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	39½
Fourrage No 2	38

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	97¾
3 C.W.	92¼

Bétail—

Veaux de choix	11.00 à 11.75
Bouvillons de choix	11.00 à 11.75
Ordinaires	9.25 à 10.50
Génisses de choix	10.00 à 10.50
Ordinaires	9.25 à 9.50
Vaches de choix	7.50 à 8.50
Taureaux	5.00 à 7.00

Beurre—

No 1, 34½; No 2 32½ No 3, 30½

Crème—

No. 1, 42; No. 2, 37.

Oeufs—

Grade A large	29
Grade A medium	27
Poulettes	21

Souscription lancée par l'A.C.F.A.

Nous donnons le résultat à date de la souscription lançée par l'A.C.F.A. Nous sommes heureux de saluer deux nouvelles paroisses qui ont fait chacune un premier versement; ce sont: **Vegreville** et **St-Albert.** Nous recevons aussi de temps à autre des souscriptions d'un peu partout. Ainsi **Legal** est monté de 7 points au cours de la semaine; Vimy ajoute 15 autres points et monte à la 8ème place. La paroisse de St-Paul a fait un bond de 65 à 97 pour cent de son objectif; elle sera sous peu au tableau d'honneur. Félicitations!

16 paroisses sont en ce moment au tableau d'honneur.

Nous donnons ici le pourcentage de chaque paroisse selon le rang qu'elle occupe.

	Pourcentage
Red Deer	368%
Cluny	182
Lafond	152
Castor	140
Lac Froid	135
St-Edouard	131
Trochu	122
Vimy	115
Mearns	108
Joussard	104
Villeneuve	103
Spirit River	100
Calgary	100
Codesa	100
Peace River	100
Tangent	100
St-Paul	97
Donnelly	94
McLennan	90
Lamoureux	89
Ste-Lina	87
Girouxville	83
Beaumont	80
Jean-Côté	75
Falher	74
Edmonton	72
Pincher Creek	70
Fort Kent	68
La Corey	56
Bonnyville	56
Eaglesham	55
Picardville	53
Legal	50
Plamondon	37
Chauvin	30
Thérien	22
Guy	21
Vegreville	20
St-Albert	20

Nous espérons d'autres remises sous peu. Certaines paroisses ont atteint leur objectif mais nous n'avons pas encore reçu leur rapport final.

Saint-Albert

Il nous fait toujours plaisir de souhaiter la bienvenue à l'un des nôtres au service du pays. Cette fois, c'est Rodolphe Belhumeur. Comme on le sait ce jeune homme est dans l'armée américaine. Ce dut être une surprise à la maison paternelle quand il s'y présenta, lundi soir, sans tambour ni trompette. Il avait voyagé par avion. Bonnes vacances, Rodolphe.

* * *

Frank Hogan a reçu sa promotion outre-mer. Il est maintenant officier-pilote.

* * *

Mme Caron recevait à un thé, mardi, Mme Labelle, M. et Mme Huges, de Mearns et le vicaire qui entra saluer ses amis.

* * *

Le Comité avisoire, établi pour aider aux bonnes Religieuses du couvent Youville, se réunissait vendredi passé. Les Soeurs tiennent à remercier M. l'avocat Poirier, MM. Martin, J. Gosselin, Anthiren et Labelle qui sont toujours à leur disposition avec leurs bons conseils dans la gérance de leur maison de St-Albert.

* * *

Il y a eu erreur. C. Joyal n'a pas eu 49 ans la semaine passée. Chose étrange, chez un homme, père d'une nombreuse famille, il ne veut pas dire son âge. Le proverbe reste toujours vrài: on a l'âge de son coeur. Alors, si vous voulez savoir l'âge de Charlie, passez une heure en sa compagnie; même les vieux rajeunissent à son contact.

* * *

Encore une erreur. D. Lauber, de la R.C.M.P., ne traduisait pas J.-A.-G. au tribunal samedi passé. Il lui donnait tout simplement une place dans sa voiture pour se rendre à Edmonton. Comme on peut dévisager les faits! Sans malice!

* * *

Décès:—Sympathies à K. Bell qui a enterré son grand-père la semaine dernière.

Mme Bouchard est décédée à Montréal et fut inhumée à St-Albert.

* * *

Les élections pour choisir un maire au village approchent, et la cabale, elle, bat son plein.

N'oubliez pas les services que le Dr Poirier a rendus à la localité pendant son terme. Le village a progressé sous son esprit d'initiative. Signalons l'obtention de la R.C.M.P. au village, la transformation et l'embellissement de la Salle, les soirées organisées pour égayer les vieillards du Foyer. Il mérite tous les remerciements et toutes les félicitations des gens.

* * *

M. Gaulin, senior, a dû aller à l'hôpital à la suite d'un accident. Son état s'améliore.

* * *

Dimanche soir, M. et Mme Georges Gaulin invitaient leurs parents à souper, à l'occasion de leur 16e anniversaire de mariage. Le menu était complet. Etaient présents: Mme Gaulin, la mère de Georges, M. et Mme Axel Gaulin avec leur fils, Mme Perras avec ses deux garçons et Marguerite Bourgeois. M. Leblanc, père de Mme Gaulin, ne put y assister. Le médecin lui a fait deux visites depuis samedi. M. et Mme Bourgeois exprimèrent leur regret de ne pouvoir s'y rendre. Les deux sont malades: M. Bourgeois a un pied qui lui donne de la misère et Mme Bourgeois était au lit avec une vilaine grippe.

* * *

Funérailles:—Mme Bouchard a été enterrée à St-Albert lundi, à 10 hrs. Le service fut chanté par le curé, le P. J. Bidaut, assisté du Rév. P. L .Simard comme diacre et du Père vicaire comme sous-diacre. Le chant était sous la direction des RR. PP. Langevin et Fournier avec la Rév. Sr St-Joseph à l'orgue. N'oubliez pas d'offrir vos prières pour le repos de son âme. Mme Bouchard est une bienfaitrice da la paroisse. Tous ceux qui ont l'habitude de faire le chemin de la Croix dans la chapelle de secours se rappelleront que celle qui a si bien donné à l'église pour l'embellissement de Son Temple. Mme c'est Mme Bouchard qui a fait don de ces jolies stations. Que Dieu récompense Bouchard est inhumée dans le cimetière paroissial à côté de son mari. Connelly-McKinley étaient en charge des funérailels.

CHAUVIN

Janvier aura été le mois des réunions! Les Jeunes de l'U.J.C.C. (C.Y.O.) avaient leur réunion des fêtes le 10. Lundi soir, le 15, M. Coutts, inspecteur des écoles du district de Wainwright, venait présider une assemblée générale des deux districts scolaires dans le but d'encourager la formation de l'Association "Foyer Eécole". Le 17, le R.P. Breton, .om.i., nous faisait l'honneur d'une causerie sur la campagne en faveur de la Radio. Le 26, les élèves de l'Ecole St-Aubin offraient une séance d'Avant-Garde à leurs parents. Le 27 le district d'Ecole Killarney tenait une assemblée annuelle et reprenait sur la Commission scolaire M. Régis Leblanc. eL district St-Aubin gardait les mêmes officiers. Et il ne faut pas oublier la première nomination du mois: M. Régis Leblanc comme nouveau marguillier.

* * *

Un "curé" de passage à Chauvin, c'est assez rare! Nous avions le plaisir de rencontrer le P. Breton. Nous apprenions au cours de la semaine que le Père entrevu lundi dernier était le R.P. Langevin, o.m.i., Econome provincial.

* * *

Sont allés visiter la Capitale ces jours derniers, M. Gustave Boyer, M. J.-B. Girard, M. et Mme Davis pour raison de santé; M. R. Bélanger, R. Larouche, Ls Courchesne, A. Séguin avec son fils Clarence, Mlle C. Girard.

* * *

Le Père curé nous a bien avertis de réserver le 2ème dimanche de février pour la visite du Dr Beauchemin, président général de l'A.C.F.A. avec le P. Breton. Nous espérons que la température et les chemins nous donneront une petite chance!

Mme R. Bélanger, d'Edgerton, était en visite chez M. Léonce Simard et M. Elphège Courchesne.

Le Club de Gouret de Chauvin tient tête aux clubs voisins. Albert Délémont et Harvey Davis nous y représentent très bien. Albert préfère la défense. La rondelle est venue trop vite, l'autre soir à Provost, quand il a repris connaisance la partie était pratiquement finie. Il a vu des rondelles pour 2 jours. On le revoit sur la glace avec le même entrain aujourd'hui.

L. D.

Gagnants du tirage

En faveur de la Crèche de la Providence, de Calgary

Le Conseil diocésain de Calgary, de la Ligue des Femmes Catholiques, a procédé au tirage organisé en faveur de la Crèche de la Providence.

Le gagnant de l'automobile "Studebaker" est M. J. Marthaller, 639, 8e rue S., Lethbridge, Alta. (Billet 15355).

Etant donné le grand succès du tirage, les organisateurs ont ajouté d'autres prix de surplus. Un Bon de la Victoire ($50.) a été gagné par Fred C. Cliffe, 1505 2nd St. E., Calgary (46620); cinq certificats d'épargne ont été gagnés par: J. Trainor, High River (51118); K. J. Fairbairn, Jr., 703 8th Ave. W. (44726); Ed Haarr, Turner Valley (65961); E. B. Munchath, Rockyford (17214); et G. Touchings, 1116 2nd St. E., Calgary (57888).

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui ont encouragé ce tirage en faveur de la Crèche.

Journée d'A.C.F.A. à Donnelly

Hervé Johnson: 1.00; A. Charland: 1.00; Zoël Côté: 2.00; J.-L. Paquette: 1.00; Laurent Martineau: 1.00; Marcel Garant: 1.00; Paul Tanguay: 0.50; S.-M.-P.-E. Maisonneuve: 2.00; L.-D. Cloutier: 2.00; Rév. P. Laroche: 2.00; David Theriault: 1.00; T.-L. Thibault: 1.00; Rev. Srs Ste-Croix: 5.00; Laurier Maisonneuve: 1.00; Lucien Maisonneuve: 0.25; P. Ouellette: 0.50; O. Sirois: 1.00; Jos. Fournier: 2.00; Abel Lussier: 0.50; G. Fillion: 0.25; P.-E. Poulin: 0.25; Euclide Richer: .100; H. Maisonneuve: 3.00; Ed. Cimon: 2.00; Jos. Fillion: 3.00: Laurent Beauchemin: 1.00; J.-B. Beland: 3.00; Thérèse Maisonneuve: 1.00; P. Moquin: 2.00; Jos. Parent: 0.50; L.-P. Maisonneuve: 1.00. TOTAL: $43.75.

BONNYVILLE

La semaine dernière la mort nous ravissait une de nos bonnes octagénaires, Mme E.-P. Olivier, née Flore Cadieux, âgée de 84 ans. Elle était originaire des environs de Waterloo, Qué. La défunte était dame de Ste-Anne et remarquée pour sa grande piété. Son mari l'avait devancée dans la tombe depuis 10 ans. Les funérailles eurent lieu jeudi, le 25 janvier. Les porteurs étaient MM. B.-J. Dessureau, J.-B. Laporte, Alb. Dargis, T.-A. Gingras, O. Vilandré, et Paul Bougie, sous la direction de notre entrepreneur Jos. Beix, gendre de la défunte. Elle laisse pour pleurer sa perte, sa fille Cécile (Mme J. Beixc, Jules Olivier, d'Edmonton, Gaspard Olivier, de Calgary et Lucien Olivier, d'Onoway, et au dela de 20 petits enfants et arrières petits-enfants. La plupart avait pu se rendre à son chevet pour un dernier adieu. La Survivance offre ses sympathies à la famille.

* * *

La Chambre de Commerce Senior a tenu une assemblée de réorganisation mardi dernier. Une bonne assistance s'était rendue. L'exécutif suivant fut élu, et tout promet beaucoup d'activité, car plusieurs questions de grand intérêt sont sur le tapis: président, Irvin Baril; vice-président, Alfred Muller; sec., F.-A. Galarneau; trésorier, J.-A. Couture; directeurs: Dr Ayotte, Ls Béland, Aug. Binette, Jos. Hamel, C.-B. Moreau.

* * *

Notre conseil du village a aussi tenu son assemblée annuelle afin de rendre les comptes de l'année et entendre la discussion des contribuables. Plusieurs s'étaient rendus, plus qu'à l'ordinaire. Quelques améliorations sont à l'étude au sujet d'appareil à feu et autres

* * *

Mme Henri Boutin, de Vancouver, passe quelques jours en visite chez des amis à St-Paul et à Bonnyville.

* * *

Mlle Marie Laure Durocher a donné sa démission comme caissière à la banque locale pour prendre la comptabilité au magasin Brosseau, cela équivaut à une jolie promotion.

* * *

La famille de Mme E.-P. Olivier désire remercier par La Survivance pour les sympathies manifestées à l'occasion du décès de leur mère.

LEGAL

M. et Mme Arthur Bachand (Elizabeth Caza) de la station du Coin, célébraient dimanche leur vingt-cinquième anniversaire de mariage, entourés de leurs enfants: Alma, Mme Raoul Casavant; Louise, Mme Roger Beaupré; Irène, Mme Rosaire Vallée; Eddie, Marie. Rita et Paul, à la maison.

* * *

LAC Roger Durant, mécanicien d'aviation, fils de M. et Mme Achille Durant, est déjà sur le point de retourner en service. Enrôlé depuis quatre ans, il passa près de trois ans en Angleterre et six mois en Afrique du Nord. Faisant partie de l'escadrille des Alouettes, il eut l'occasion à Legal, de rencontrer son ancien padre le Rév. P. Barnabé. En se rendant à Winnipeg, où il doit se rapporter, il visitera quelques parents en Saskatchewan.

* * *

Un autre de nos aviateurs, FO Paul DeChamplain, fils de Mme J.-B. DeChamplain, est revenu d'outre-mer, après avoir manqué à l'appel pendant quelque temps. Il passera un mois à Legal.

* * *

A propos du concert que les élèves ont donné à la radio de l'Université. des remerciements sont offerts à MM. Arthur Chamberland, Pat. Desrosiers et Achille Durant qui ont gracieusement voituré l'équipe des 16 jeunes artistes, aller et retour.

* * *

M. et Mme Rémi Deslauriers (Alexina Brisson) annoncent la naissance d'une petite fille, Marie Henriette, baptisée dimanche, avec M. et Mme Théod. Brisson comme parrain et marraine.

* * *

Ne pas confondre: Deux mamans. trois filles, deux soeurs, une grand'mère, une tante, une petite-fille, une nièce, cela fait onze relations entre quatre personnes, depuis qu'à vingt minutes d'intervalle et au même endroit, Mme Jules Baert et sa fille, Clara, Mme Lomer Gouin, ont chacune donné naissance à une petite fille qu'on prendrait pour des jumelles.

Doubles félicitations aux deux heureuses familles.

La culture de la patate en danger

Augusta, Maine. — La culture des patates qui rapporte $5,000,000 dans le Maine est dans un "grave péril" par suite de la maladie des tubercules d'après Frank Hussey, président du service des fermes du district d'Aroostook.

Il déclara qu'un projet de loi serait présenté pour demander un crédit de $100,000 à l'état pour faire la lutte à la maladie.

Rapport annuel de la Caisse populaire de Saint-Albert

Date de fondation: 21 mai 1944

RAPPORT COURANT

Recettes		Déboursés	
Parts	$8,377.74	Parts	$ 17.50
Dépôts	500.00	Prêts consentis	6,975.00
Prêts remboursés	862.50	Dépenses de bureau	26.73
Intérêt reçu	54.18	Dépenses diverses	21.17
Taxe d'entrée	31.25		
Autres recettes	102.94		$7,040.40
	$9,928.61	En caisse, 31 déc. 1944	$2,888.21
En caisse, 21 mai 1944			$9,928.61
	$9,928.61		

PROFITS ET PERTES

Déboursés		Recettes	
Dépenses de bureau	$ 26.73	Intérêt des prêts	$ 54.18
Dépenses diverses	21.17	Taxe d'entrée	31.25
Réserve	31.25	Autres recettes	102.94
Balance	109.22		$188.37
	$188.37		

BALANCE

Actif		Passif	
Prêts en force	$6,112.50	Parts	$8,360.24
Argent en banque	2,888.21	Dépôts	500.00
		Education	5.46
	$9,000.21	Garantie	53.09
		Profits non-assignés	81.92
			$9,000.21

Nombre de prêts en 1944: 15, pour un montant de: $6,975.00. Nombre de membres: 118. Dividendes déclarés: 4%.

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Albert a eu lieu le 15 janvier dernier. Environ 75 personnes s'étaient rendues malgré la tempête de neige et le danger des chemins bloqués.

Les rapports furent donnés par le président, H.-J. Moffat; le secrétaire, Léo Belhumeur; les rapports des différents comités furent présentés par les suivants: Comiét de Crédit, par Ald. Labelle; comité de surveillance, par C.-E. Laderoute.

Naturellement, tous les rapports démontrèrent une bonne organisation, puisque c'était la première assemblée annuelle couvrant 7 mois de 1944. Les membres acceptèrent la recommandation des Directeurs de payer des dividendes de 4 pour cent sur les parts. Tous les officiers furent réélus.

Dans son rapport, le président expliqua que dès les débuts, la limite des parts était de $1,000. par membre. Ceci fut changé en novembre et la limite actuelle est de $3,000. par membre.

La Caisse est affiliée à la Ligue albertaine des Caisses populaires afin de pouvoir protéger chaque emprunteur par une assurance sur les prêts. Si un membre emprunte un montant quelconque et qu'il meurt un mois ou deux, ou plus, après avoir fait son prêt, l'assurance paie le plein montant qui reste, ainsi que l'intérêt.

Ce point d'affiliation à la Ligue est discutée dans plusieurs caisses. Dans certains cas, on le désapprouve. Dans d'autres, il trouve preneur. La décision des Directeurs de la Caisse est la suivante: Les Caisses sont organisées dans le but d'aider nos gens à devenir indépendants financièrement. Or, il arrive que même avec les meilleures bonnes intentions, un membre est forcé d'emprunter. S'il n'y a pas d'assurance pour couvrir son prêt et qu'il meurt avant de le rembourser en entier, sa veuve ou sa succession doit rembourser. Ceci peut créer des difficultés, car si un membre emprunte, c'est parce qu'il voit jour de rembourser en entier. Mais s'il meurt, la veuve ou la succession peut manquer de certains attributs qui feraient profiter du prêt consenti par la Caisse et alors, dans nu cas semblable, au lieu d'aider le membre, la dette restante deviendrait une charge pour la veuve ou la succession que le membre voulait protéger. L'assurance est donc le complément de la Caisse pour assurer qu'en aucun cas, un prêt consenti ne créera aucune difficulté aux membres de la famille de l'emprunteur si ce dernier venait à mourir durant le temps de remboursement. Faute de mieux, les Directeurs de notre Caisse ont donc pris l'assurance de CUNA.

Nous disons, faute de mieux, car si nous avons la protection pour nos membres, ce n'est pas encore l'idéal, puisque notre argent s'en va au dehors. C'est pourquoi, les Directeurs de notre Caisse ont fait des démarches auprès du Gouvernement provincial pour qu'il émette, par son département d'assurance-vie, un contrat qui pourrait rendre le même service que nous recevons du dehors. Et notre argent resterait chez nous! Les Caisses qui seraient intéressées à appuyer nos démarches pourraient communiquer avec nous et il nous fera plaisir de leur dire ce que nous avons fait à date.

Durant janvier, nos parts sont montées à $9,848.66 et nos prêts s'élèvent maintenant à $10,425. Nous sommes fiers des résultats obtenus et félicitons nos membres de prévenir la période d'après-guerre plutôt que d'attendre et de guérir.

Léo Belhumeur,
Secrétaire-gérant.

On obtiendra l'amitié d'un homme en cultivant en soi les qualités qu'il estime en lui.

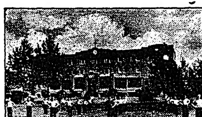
Les "Bonnes Amies"

Les "Bonnes Amies" ont eu une soirée récréative à la salle de l'église St-Joachim le 22 janvier, pour les membres du club. Elle a remporté un véritable succès.

* * *

L'assemblée des "Bonnes Amies" aura lieu lundi, le 5 février, chez Mlle Doris Kirk, 10942-110e avenue.

Annonces classifiées



Juniorat Saint-Jean

L'événement de la semaine? Vous ne savez pas? Mais, nous avions nos grandes élections; nous choisissions nos ministres et présidents de classe parmi une multitude de candidats anxieux. Quatre jours après l'élection, à un banquet offert au nouveau conseil de la Cité Etudiante, le Père Supérieur dévoilait les résultats. Le Président, l'ex-admoniteur: René Blais; premier admoniteur, l'ex-président: Louis Desrochers; deuxième admoniteur, l'ex-président des jeux: Marcel Dubrule; le président des jeux: Roméo Durocher; président du comité de la santé, l'ex-deuxième admoniteur: Gabriel Boulet; le même populaire et gesticuleux ministre de propagande: Victor Couture; le Grand Lecteur: Jean Hamel. Les élus nous ont tous mis au courant, en quelques mots, de leurs projets et idéals. Les présidents de classes: Versification, Arthur Lapointe; Méthode, Roméo Durocher; Syntaxe, Jean Riopel; Eléments Latins A, Albert Durocher; Eléments Latins B, Lyle Courtepatte; Eléments Français, pour la seconde fois, Jean Turgeon, complètent notre jeune conseil. Souhaitons-leur tout le succès possible et que leurs projets de bien-être se réalisent pour que l'idéal du conseil se concrétise.

* * *

Notre Caisse a été silencieuse, mais très active. Le nouveau gérant, Gérard Bézaire, nous dit que le chiffre d'affaires atteint $1,205.65 et que nous avons un dépôt de $600.00 à la Caisse Saint-Joachim.

* * *

Le Père Préfet a inauguré avec quelques élèves de Syntaxe, Méthode, des grades X et XI, un cercle d'étude sur la coopérative de consommation. Ils étudieront ensemble pendant une couple de mois les principes de la coopération et passeront à la fondation du "Débutant" leur magasin. Bonne chance!

* * *

Dans la sphère sportive, nos "Midgets" ont remporté, dimanche dernier, une victoire sur les "Midgets" E.A.C. D. Demers, G. Lauzé, L. Dupuis, A. Alteman, J. Turgeon, et C.-E. Joly comptèrent chacun un point donnant un score final de 6 à 1. Moins chanceux, nos "Pee Wees" furent battus par les "Pee Wees" Canadians. Jean Dusseault, Laurier Létourneau et Roger Beaupré se signalèrent par leur vitesse et leur dextérité; les points: 6 à 5 pour l'extérieur.

L.-A. D.

FORT KENT

Dimanche dernier, malgré une température assez froide les paroissiens se rendaient à la salle paroissiale pour fêter le 24e anniversaire de l'ordination sacerdotale de notre dévoué curé. Cette soirée qui devait avoir lieu le 24 décembre, fut remise à ce jour, vu que la santé de M. le curé, pendant ces jours, laissait à désirer. Cetté soirée composée de morceaux d'orchestre, chants et déclamations, etc., appropriés pour la circonstance fut rendus à la perfection par nos petits et grands élèves, leurs institutrices et quelques unes de nos paroissiennes qui sont d'un dévouement inlassable, sans oublier nos bonnes religieuses qui ont mit le doigt.

* * *

Une adresse qui contenait toute la reconnaissance de ses paroissiens fut lue par M. Edgar Landry, un bouquet spirituel, tribut d'hommage de chacun et une bourse bien remplie fut présentée au héros de la fête par le jeune Claude Chalut et la petite Georgette Gaucher.

Nous avions parmi nous pour rehausser la fête les Révérends curés Lapointe et Pelltier, o.m.i., et quelques-uns de leurs paroissiens. C'est toujours avec des paroles émues que notre digne curé redit à ses paroissiens un "gros merci". Monsieur le curé Lapointe clôtura la soirée en encourageant les paroissiens de toujours aimer leur curé, car il est celui qui veut le bien de leur âme. Disons avec lui Ad multos annos.

* * *

Depuis quelques jours nous avons le plaisir d'avoir parmi nous la Révérende Mère Provinciale des Soeurs de Ste-Croix, Sr Ste-Germaine; chacune des classes fut gratifiée de sa visite.

* * *

Chez M. et Mme Maxime Levasseur ont la visite de leur fils Daniel revenu de Vancouver depuis quelques jours.

* * *

On nous annonce le prochain mariage de M. Arthur Albert avec Mlle Florence McConnell, on dit que nos jeunes se préparent pour les "enterrer".

* * *

En visite chez des amis et parents, M. et Mme Chamberland de St-Paul.

* * *

Mlle Lucette Croteau est retournée à Edmonton suivre son cours d'Ecole Normale.

* * *

L'assemblée des contribuables du district d'école qui eut lieu mardi dernier, réélut Léon Albert sortant de charge.

LA COREY

La semaine dernière nous avions le plaisir de saluer notre agronome, M. J.-M. Fontaine, de St-Paul, qui tenait assemblée dans la salle paroissiale. Les gens assistaient plus nombreux que d'habitude et entendirent des choses relatives à leurs problèmes. On se servit également de l'écran pour expliquer davantage les idées émises. Deux autres visiteurs, MM. Martin et MacAlisterè d'Edmonton étaient aussi présents.

* * *

Mme Léon Bureau a donné naissance vendredi dernier à l'hôpital St-Louis, à un garçon. Inutile de dire la joie et la reconnaissance à Dieu pour leur premier garçon.

* * *

M. et Mme Arthur St-Pierre sont revenus d'un voyage à New-eWstminster chez leur fille, Mme A. Janseen (née Ida). Ils semblent contents de respirer notre beau climat d'Alberta ensoleillée.

* * *

La semaine dernière allaient en ville Loretta Robert avec Mme Alice McDermott et Mme Albert Ouellette pour soins médicaux.

* * *

M. Jos. Baril, de Bonnyville, est monté à son chantier pour commencer le sciage. M. et Mme Jos. Nadon y sont montés avant les fêtes. F. Auger et son fils Albert montaient aux chantiers de M. Lund de Fort Kent.

* * *

Dimanche soir les syndics d'église accompagnés de leurs dames se réunissaient au presbytère pour réunion annuelle afin de se rendre compte de l'état des finances de l'année écoulée. Arthur St-Pierre sortant de charge fut remplacé par Albert Bureau. L'année nouvelle commence donc avec Pierre Lauzon comme président assisté de J.-B. Verrier et A. Bureau.

* * *

Nous venons d'avoir notre cinquième cas d'appendicite depuis novembre et cette victime est Gilberte Limoges alitée à l'hôpital St-Louis.

ST - VINCENT

Outre-mer

Nous venons d'apprendre que Louis-Georges Mercier est arrivé en Angleterre.

Armand Girard se remet de ses blessures et espère être rapatrié au printemps.

Armand Dubois doit nous arriver d'un moment à l'autre.

Les autres nous assurent que tout va bien.

Malchances

M. Conrad Gill a perdu quatre chevaux et en a plusieurs autres de malades. Une grainerie s'est éventrée et les chevaux ont mangé trop de grain.

Le garage de M. Alexandre Mahé a passé au feu jeudi dernier dans la nuit. Les dommages sont considérables parce qu'il s'y trouvaient, en plus de l'auto, de nombreux outils. On croit que c'est un court circuit dans l'auto qui en est la cause.

Malades

Ils sont nombreux. La seule auto qui soit disponible dans le village ne cesse de faire la navette entre St-Paul et ici.

Mme Cécile Hébert se fait traiter pour une grosse grippe.

Mme Ovide Michaud a dû subir une opération pour une hernie.

Mlle Cécile Michaud a un empoisonnement dans un pied.

Mme Ovide Brousseau est l'heureuse mère d'une petite fille baptisée sous le nom de Juliette. M. Georges Magnan et Mlle Angéla Magnan, respectivement grand-père et tante de l'enfant étaient dans les honneurs.

Mme Rolland Gratton est aussi patiente à l'hôpital.

Obsère Vateur.

L'auteur du roman "Un homme et son péché" est réélu maire

M. Claude-Henri Grignon, connu dans le journalisme sous le pseudonyme de Valdombre et auteur non moins connu du roman radiophonique "Un homme et son péché" a été réélu maire du village de Ste-Adèle, dans les Laurentides.

L'élection avait lieu le 15 janvier dernier et sur 313 voteurs, M. Grignon a remporté une majorité de 77.

On lui reprochait d'avoir démissionné et aussi d'être contre les touristes. M. Grignon dit qu'il fut toujours pour les touristes, mais qu'il ne voulait pas que certains touristes résidants s'emparassent de son village. Et le slogan de sa campagne était: "Soyons maitres chez nous." Il remporta la victoire haut la main et les bonnes gens des pays d'en haut ne gardent pas souvenance d'une élection plus "chaude" tant au provincial qu'au fédéral.

Correction

La Survivance de la semaine dernière a reproduit le portrait d'un jeune officier d'aviation, de Cluny. Malheureusement, une erreur d'écriture s'est glissée dans le nom de cet aviateur méritant. C'est **Corbiell** qu'il fallait lire, et non Corbeil. Notre jeune héros est le fils de M. et Mme J.-B. Corbiell, de Cluny.

La sécheresse en Argentine

Buenos-Aires. — La récolte en Argentine a été grandement gâtée par les six dernier mois. La récolte de blé et de lin n'excédera pas 4,000,000 de tonnes, tandis que celle du maïs accusera une baisse de 20 p. 100.

L'esprit de progrès et de coopération, condition de succès en agriculture

L'honorable Adélard Godbout était, dernièrement, l'invité à l'un des déjeuners-causeries hebdomadaires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il a parlé sur l'avenir de l'agriculture et les moyens de le préparer. Nos cultivateurs auront profit à lire les réflexions de l'ancien premier ministre de la "vieille province". En voici un résumé:

L'agriculture reste la base de notre vie économique; c'est toute notre population qui est plus ou moins directement intéressée au sort des cultivateurs. Toutes les activités nationales se ressentent des soubresauts que subit l'agriculture, mais la vie sociale est encore plus profondément affectée que la vie économique, par les courants de prospérité ou de misère que subit l'agriculture. Nos cultivateurs constituent encore le noyau le plus stable de tous les éléments sociaux.

Malgré les difficultés du temps de guerre, les cultivateurs ont notamment augmenté la production de leurs fermes. ils ont subi sans maugréer les restrictions et plafonds et ils sont en droit d'attendre, pour l'avenir, une assistance éclairée et généreuse pour la transformation des outillages de guerre en outils de production agricole et il est équitable qu'on mette un plancher aux prix des produits agricoles qu'on a plafonnés durant la guerre. Il est de souveraine importance de profiter de la prospérité relative actuelle pour orienter la production de nos fermes en vue des marchés permanents qui s'offrent à nous et que nous devrons conquérir.

Au premier rang des conditions de réussite pour nos cultivateurs, M. Godbout place toujours une solide instruction et une belle éducation agricole. Sur une jeunesse terrienne, instruite des choses de la terre, attachée au sol et imbue de l'importance de l'agriculture dans la vie de la nation, on peut fonder les plus grands espoirs. Les plus beaux programmes resteront toujours sans lendemain, si les principaux intéressés n'y correspondent pas eux-mêmes. Aucun sacrifice ne doit être négligé pour la diffusion plus grande d'une instruction plus avancée et d'une éducation agricole plus solide. S'il est un genre d'activités dans lesquelles l'à peu près conduit au désastre, c'est l'exploitation d'une ferme; et cela devient de plus en plus vrai, à mesure que la concurrence devient plus serrée. Il faut donc améliorer nos méthodes de production et tendre à un rendement qui abaisse le coût de revient. Le cultivateur doit mettre de son côté toutes les chances de succès. Les grandes vertus qui ont caractérisé nos pères ne suffisent plus; elles doivent s'accompagner de science et d'un esprit d'observation toujours en éveil. Et c'est là qu'intervient l'éducation en agriculture, qui doit compléter l'instruction agricole. Pour rester attaché au sol, il faut aimer la terre et comprendre le rôle que peut jouer un habitant véritablement digne de ce nom.

La famille est la première responsable de cette éducation agricole, mais l'école, l'association professionnelle, les institutions d'enseignement supérieur et les gouvernements ont aussi des devoirs dans ce domaine. L'école du rang ne doit pas déformer l'esprit du futur cultivateur; les écoles de spécialisation doivent être multipliées et nos écoles supérieures doivent être développées.

L'esprit de progrès, voilà encore l'une des conditions de réussite dans l'exploitation de nos champs. L'agriculture s'industrialise de plus en plus et le succès est à celui qui saura le mieux adapter des moyens nouveaux aux productions anciennes et surtout des productions nouvelles au milieu dans lequel il doit évoluer. Et M. Godbout parle de diverses productions, à peine touchées, et dont l'avenir est prometteur.

L'ancien premier ministre ajoute que notre agriculture connaîtra le succès à condition que se développe de plus en plus chez nos terriens l'esprit de coopération. Coopératives et organisations professionnelles contribuent non seulement au progrès matériel de l'agriculture, mais à rendre plus agréable la vie aux champs. L'électrification des campagnes est un des plus puissants moyens pour rendre plus attrayante la vie sur les fermes.

"Je suis optimiste sur l'avenir de notre classe rurale. De plus en plus, les jeunes cultivateurs ont l'esprit ouvert au progrès et à la coopération. Ils sentent la nécessité de forger eux-mêmes leur propre sort et c'est là la meilleure garantie pour l'Etat de pouvoir compter demain sur une agriculture bien organisée et prospère."

L'échange des nouvelles

Paris. — Carl W. Ackerman, membre du comité de trois qui représente l'association américaine des éditeurs de journaux, a déclaré que ce groupe avait suscité un surprenant intérêt avec son plan en vue d'un libre échange d'informations.

M. Ackerman et les autres membres de ce comité, qui effectuent une tournée dans les capitales de l'univers afin de jauger l'intérêt suscité par ce projet, a décrit comme étant une garantie de paix la campagne entreprise par l'association américaine en vue d'obtenir un libre échange de nouvelles. Wilbur Forrest assistant-directeur du "New York Herald Tribune" et président du comité, a clairement souligné qu'on espérait réaliser ce projet après la guerre plutôt qu'actuellement.

L'Offcie agricole du ravitaillement recommande de planter 70,000 acres de betteraves à sucre en 1945, soit 11,650 de plus qu'en 1944. La répartition de cette quantité par provinces est la suivante: Québec 10,000 acres; Ontario, 15,000; Manitoba, 15,000; Alberta 30,000.

Une baleine amoureuse

Seattle. — Le lieutenant Gilson Rohrback a rapporét l'histoire d'un sous-marin et d'une baleine amoureuse.

"Nous avons d'abord aperçu la baleine alors que nous naviguions en surface, a-t-il expliqué. Elle nageait ici et là, crachant l'eau et faisant toutes sortes de bonds, bref se donnant réellement en spectacle. Nous ne pouvions alors trouver la raison de cette agitation. Une fois submergés, nous pouvions l'entendre, avec notre sonde-écho, s'approcher de plus en plus près, en faisant de drôles de bruits. Nous finîmes par admettre que la baleine était en train de nous faire la cour. Elle venait nager le long du sous-marin et se frottait affectueusement le museau contre le navire. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours que la baleine comprit son erreur et abandonna ses poursuites amoureuses".

LOS ANGELES

Noces d'or de M. et Mme E. Chevigny

1895 - 1945

Le 8 janvier 1895, M. et Mme Edouard Chevigny se mariaient dans la vieille église de St-Albert. Le 7 janvier de cette année, leur fille aînée, Berthe (Mme B. All), donnait une réception, à Los Angeles, à l'occasion du 50ème anniversaire de cette union. Il y eut grand souper, de 5 à 8 heures de l'après-midi, pour 25 des plus proches parents et amis. On goûta au champagne et à la dinde. Mme Alfred Gaumont, nièce de M. Chevigny, avait mis sa résidence à la disposition de Mme All, sa cousine. Au dessert, on présenta à chacun des jubilaires une montre-bracelet, cadeau de leur quatre enfants. Une soirée dansante suivit à laquelle prirent part une soixantaine d'invités. La jeune demoiselle Lina Caouette, d'Edmonton, s'y distingua par son jeu de violon.

Le réveillon fut servi après minuit, donc le 8 janvier, jour anniversaire du mariage de M. et Mme Chevigny. Félicitations et bons souhaits furent exprimés au nom de tous par M. R. Thibaudeau, neveu de M. Chevigny, et dont les parents se marièrent à la même messe que M. et Mme Chevigny. Une bourse bien garnie, venant de parents et d'amis, fut présentée par Mme Georges Sarrasin, cousine âgée de M. Chevigny. M. et Mme Chevigny répondirent par deux petits discours pleins de finesse.

Un frère de M. Chevigny, Moïse, était de la fête, ainsi qu'une soeur de Mme Chevigny, Mme Georges Poirier. Deux personnes qui avaient assisté au mariage, il y a cinquante ans, étaient aussi présentes: Mmes G. Sarrasin et A. Chénier. Une amie de la famille, du temps de Falher, Mlle Claire Boisvert, offrit deux vases dorés d'une charmante délicatesse de facture. La résidence Gaumont était décorée de fleurs et de dorures. Les poinsettias de la cour de Mme Gaumont sont remarquables. Jolies toilettes. La toilette de la "mariée" était de crêpe de laine gris perle ornementée de dentelles argentées. Il faisait un temps idéal. Au mariage de 1895 il faisait 45 degrés sous zéro avec poudrerie; ici c'était dans les 70 degrés au-dessus. La première soirée avait eu lieu dans le premier hôtel de St-Albert, bâti par M. David Chevigny, père de M. Edouard Chevigny, en 1884.

M. et Mme Chevigny ont 4 enfants: Berthe, ici; Albé, à Dawson Creek, B.C., qui a fils, Fernand, âgé 9 ans; Aurore, Mme Romulus Gadouri, d'Edmonton; et Blanche, Mme Conrad Côté. M. Côté est sergent-major dans l'aviation à Calgary. M. et Mme Côté ont 8 enfants, de 5 à 16 ans. M. et Mme Chevigny perdirent Edmond à l'âge de 10 mois, Alma, à l'âge de 17 ans, Conrad à l'âge de 35 ans. Conrad mourut subitement dans leurs bras d'une maladie de gorge qui avait semblé n'être qu'un petit malaise. M. et Mme Chevigny ont supporté courageusement ces épreuves, et ils ont bien mérité de célébrer un si beau cinquantenaire.

R. Thibaudeau.





Photo du haut: M. Georges Poirier, beau-frère de Mme Chevigny; les mariés, M. et Mme Edouard Chevigny. Mme B. All, (leur fille Berthe), celle qui nous donna la fête et qui n'y épargna rien. M. B. Holmes. Mme Alfred Gaumont. A l'avant: Mme B. Flack (née Lorette Godbout) de la famille Godbout, de Lamoureux. M. R. Thibaudeau, notre correspondant de Los Angeles. Les photos rendent rarement justice aux tables à cause des couleurs; celle-ci peut être imaginée: tout est blanc et or.
Photo du bas: Vue générale de tous les convives. De gauche à droite: M. et Mme Antoine Guy, M. et Mme Homer McGowan, ((fille Sarrasin), Mme Georges Sarrasin, M. R. Thibaudeau, Mme B. Flack, M. et Mme J.-B. Godbout, Mme E. Caouette, Mlle Lina Caouette, toutes deux visiteuses d'Edmonton, M. David Sarrasin, M. et Mme Jean Bélanger (fille Sarrasin), Mme M.-L. St-Louis (visiteuse d'Edmonton), M. et Mme Georges Poirier, "Les Mariés", Mme B. All, M. B. Holmes, Mme A. Gaumont.

Opposition entre la doctrine catholique et la doctrine communiste

Les Catholiques demandent:

1. L'accession à la propriété pour tout homme, c'est-à-dire un foyer qui soit bien à lui, où il puisse élever sa famille dans une certaine aisance et réaliser ses légitimes ambitions.

Le Communisme, au contraire, rejette toute propriété privée et n'admet que la propriété de l'Etat qui, maître absolu de tout, distribuera à chacun, au prix de sa dignité et de sa liberté, besognes et subsistance.

2. La collaboration entre les classes entre le capital et le travail, placés sur un pied d'égalité, grâce au syndicalisme chrétien et surtout à l'organisation corporative qui groupera les patrons et les ouvriers d'une même industrie, non plus en deux camps opposés comme des adversaires, mais dans un même corps professionnel, à titre de collaborateur, d'associés.

Le Communisme, au contraire, préconise la lutte des classes qu'il considère comme essentielle jusqu'à la disparition du capitalisme. En réalité nous aurions alors un régime totalitaire, la dictature du prolétariat, ou plus exactement de quelques hommes.

3. Le respect de la fin surnaturelle de l'homme. Créé non pour lui-même, pour cette vie, pour y jouir le plus possible, mais pour Dieu, l'homme doit servir son Créateur, en usant légitimement des biens mis à sa disposition, et atteindre ainsi sa haute destinée. Cette fin surnaturelle, la société doit la respecter et la favoriser.

Le Communisme, au contraire, professe le matérialisme le plus complet et abhorre toute idée religieuse. Dieu, pour lui, n'existe pas. La religion est une exploitation. Il faut la combattre, l'extirper du monde. D'où ces persécutions sanglantes dans tous les pays où le communisme a établi sa domination.

La doctrine catholique et la doctrine communiste sont donc bien opposées l'une à l'autre. Aucun vrai Canadien français ne peut vouloir de cette dernière. Il doit rester attaché de toutes ses fibres à la première.

Encore faut-il vivre cette doctrine. Et ceci s'applique aux gouvernants comme aux gouvernés. Si le communisme peut aujourd'hui tendre ses appâts à la masse ouvrière avec certaines chances de succès, c'est parce qu'un capitalisme avide a pu, sous la protection des hautes autorités, exploiter le peuple. Mais en agissant ainsi on reniait la foi catholique, même si on s'en couvrait hypocritement comme d'un manteau. Ces abus ont trop longtemps duré. Les groupes politiques qui n'oseront les écarter, si puissants soient-ils, seront balayés comme des fétus de paille, et des équipes nouvelles, imbues non de la doctrine communiste mais de la doctrine sociale catholique, prendront leur place.

Canadiens français, ayons l'oeil bien ouvert. Aucune alliance avec le communisme, sous quelque nom qu'il se présente; AUCUNE collaboration non plus avec les serviteurs des puissances d'argent; mais appuyons de toutes nos forces les hommes sincères décidés à mettre à exécution les réformes sociales préconisées par l'Eglise.

Ecole sociale populaire

Autant de délégués que d'Etats

Washington. — Le président Roosevelt peut bien répliquer à toute demande russe d'une représentation multiple dans l'Assemblée de la sécurité mondiale, en proposant une délégation américaine de 48 représentants, un pour chaque état a-t-il donné à entendre. On s'attend que MM. Roosevelt, Staline et Churchill, à leur prochaine réunion, discuteront des méthodes de scrutin du conseil directeur composé de onze membres, projeté pour l'Assemblée.

D'après certaines personnes, le président Roosevelt a dit à des législateurs, récemment, qu'il avait grand espoir d'enlever quelques-uns des grands obstacles qui entravent la route d'une formation prochaine d'un organisme mondial pour conserver la paix, sur le modèle tracé à Dumbarton-Oaks.

Un de ces obstacles a été l'insistance de la Russie qui veut que les 16 républiques soviétiques nomment chacune un délégué à l'Assemblée générale. S'il en est ainsi, le commonwealth britannique n'aurait que six membres à nommer si tous ses dominions étaient représentés.

Dumbarton-Oaks n'a pu résoudre cette question parce que les Russes ont résolument soutenu le fait qu'il devrait y avoir un vote unanime par les cinq grandes nations avant que l'on entame toute question se rapportant à l'agression.

CBK, Watrous, Sask.—540 klcs.—Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 4 février au 10 février 1945 Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 4 février
9h.30 a.m. Notre Français sur le Vif.
9h.45 a.m. Causerie de l'Heure Dominicale.
5h.00 p.m. Sérénade pour Cordes.
10h.00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale.

Lundi 5 février
12.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 6 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Chanson Française.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 7 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 8 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Chanson Française.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
5h.00 p.m. Le Quatuor Alouette.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 9 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Samedi 10 février
9h.30 a.m. Les Variétés Françaises.
11h.15 a.m. Radio-journal et intermède musical.
4h.30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
6.00 p.m. Ici, l'on chante.
10h.30 p.m. L'Entrée des Artistes.

Gilbert Lessard.

Watrous, le 23 janvier 1945.

Election de commissaires d'écoles

Des élections à la Commission scolaire Sturgeon ont eu lieu le 13 janvier. Pour la sous-division No 1, M. Paul Chauvet, de Legal, a été élu contre M. Oscar Chevrier, de Vimy. Pour la sous-division No 2, M. Toby Cunningham, d'Alcomdale, l'emporta sur M. W. Ellet, de Morinville.

La première assemblée de l'année s'est tenue au bureau de la Commission scolaire Sturgeon, dans l'édifice Gariépy, à Edmonton. Les séances ont duré les 25 et 26 janvier.

WARWICK

La Rév. Soeur Louisa Théroux, religieuse chez les Soeurs de la Charité, à Trochu, a passé une dizaine de jours en visite chez sa mère, ses frères et soeurs. Ce fut l'occasion de plusieurs réunions de famille, chez Mme Emery Théroux, chez M. et Mme Athanase Venne, chez M. et Mme Eugène Théroux et chez M. et Mme Armand Théroux.

M. F.-N. Therrien, d'Edmonton, profita de la présence de Soeur Louisa pour venir faire sa visite annuelle parmi nous; car il y avait manqué l'été dernier. Tous furent bien heureux de le revoir.

* * *

Mme Honoré Théroux, d'Edmonton, et Mme Alcide Théroux, de Vegreville, passèrent quelques jours chez Mme Emery Théroux.

* * *

Mercredi, le 24 janvier, en l'église St-Martin de Vegreville, M. Gérard Normandeau, fils aîné de M. et Mme Henri Normandeau, de Lamoureux, épousa Mlle Laurence Théroux, fille aînée de M. et Mme Eugène Théroux, de Warwick. M. Eugène Théroux accompagnait sa fille à l'autel et M. Henri Normandeau son garçon. Le R. Père Strickland, père missionnaire de la mission St-Benoit de Warwick, chanta la messe et reçut les promesses des époux. La mariée était ravissante dans sa toilette blanche avec grand voile et couronne. Elle portait un bouquet de roses. La demoiselle d'honneur, Mlle Ernestine Normandeau, soeur du marié, portait une toilette bleu pâle. Le garçon d'honneur était M. Philippe Théroux, oncle de la mariée.

Après le mariage au delà de soixante invités se rendirent chez M. Eugène Théroux où un somptueux repas les attendait. Dans l'après-midi, plusieurs d'ici accompagnèrent les nouveaux mariées et se rendirent à Fort Saskatchewan où ils prirent part à une soirée dansante, à la salle. Les nouveaux époux doivent résider à Edmonton où M. Normandeau est employé chez M. Bougie à conduire un camion, qui délivre le gaz aux stations environnantes. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

M. Raymond Venne a passé une semaine à Edmonton en visite chez son oncle Roméo.

* * *

Mme Emery Théroux est allée reconduire sa fille à Vegreville jeudi, le 25 janvier. De là, Soeur Louisa doit accompagner la Rév. Mère Provinciale en Saskatchewan où elles doivent visiter leurs maisons. Mme Théroux continuera à Edmonton, pour aller voir sa vieille amie, Mme Desrosiers, qui est assez gravement malade.

* * *

M. Joe Venne, qui était en congé depuis un mois, a dû s'en retourner à Calgary, pour y recevoir ses ordres. Retournera-t-il outre-mer? On ne sait pas.

Ils seront présents

Washington. — Les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances assisteront probablement à la prochaine conférence Roosevelt-Churchill-Staline. On a révélé que le secrétaire d'Etat américain, Edward Stettinius, accompagnera M. Roosevelt. Le premier ministre Churchill a annoncé que le secrétaire aux affaires étrangères, Anthony Eden, serait également du voyage et l'on présume que le commissaire soviétique aux Affaires étrangères, V.-M. Molotov, se joindra au maréchal Staline.

Pipeline pour le vin

Paris. — Les producteurs de vin français ont établi un pipeline traversant la Loire afin d'envoyer leurs produits à Paris ainsi qu'en d'autres endroits, annonce-t-on.

L'idée d'un tel conduit pour le vin vient de ce que presque tous les ponts de la Loire ont été détruits durant la guerre et qu'il y en a relativement peu de réparés.

Il aime les Etats-Unis!

Miami, Floride. — Mario-I. Freyre, un Cubain, a été déporté cinq fois et il a purgé une sentence de prison de huit mois pour entrées illégales aux Etats-Unis. Dernièrement, un grand jury fédéral l'a de nouveau trouvé coupable de la même offense.

Visite rare augmente l'amitié.

HIGH-PRAIRIE

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous le soldat René Boisson qui vint passer dans sa famille une vingtaine de jours de permission.

Inutile de dire quelle fut la joie de toute sa famille en embrassant celui qui avait été plus de deux ans absent.

Nous avons eu aussi la visite du soldat Louis Bédard, de Girouxville, qui vvint passer quelque temps auprès de sa soeur, Mme Henry Lemay, de High Prairie. Là aussi la joie fut grande et le temps passe bien vite.

En effet, comme toute permission n'est jamais interminable, on dût à peu de jours d'intervalle les accompagner au train qui devait les ramener, l'un à Calgary, et l'autre dans la Nouvelle-Ecosse.

Nous avons pu causer quelque peu et, naturellement, du sujet d'actualité: la guerre. Et il est aisé de constater, à la façon dont ils envisagent tous deux les choses, que s'ils doivent un jour faire face à l'horrible Boche, ils sauront tous deux faire leur devoir tout entier.

A leur allure déterminée, leur air crâne sous l'uniforme, à leurs gestes nets et précis on sent que l'instruction militaire leur a été très profitable. Ils ont déjà les manières que donne l'habitude de porter l'uniforme. Ils n'ont plu, malgré leurs traits juvéniles, l'apparence qu'ont les jeunes soldats empruntés sous des habits qui ne leur sont pas encore familiers. Ils garderont sûrement plus tard cette précision, cette aisance dans les mouvements qui caractérisent toujours les hommes qui savent ce qu'ils veulent faire et se trouvent toujours de taille pour n'importe quelle tâche, à la hauteur de laquelle ils savent se hausser.

Nous souhaitons bonne chance à ces deux compatriotes qui seront peut-être appelés à passer en Europe. Nous espérons dans ce cas qu'ils nous reviendront bientôt plus fiers que jamais d'avoir aidé à abattre l'hydre nazie.

Les familles Henry Lemay et Aristide Doucette avaient, dimanche dernier, jugé bon de voyager. Ils partirent dans l'après-midi pour Cateline en visite chez M. Joe Lemay, et n'en revinrent, après quelques légers incidents, que vers deux ou trois heures du matin. Il va sans dire qu'on ne s'ennuya pas. . . Deux autres familles du voisinage s'étaient, comme par hasard, trouvées là, juste à point pour rendre la veillée plus animée. Il serait trop long de dire par le menu tout ce qui se passa. Il suffit de déclarer que ce fut une vraie veillée de "canayens" qui ne s'étaient pas réunis pour s'embêter.

Il y eut également à High Prairie une veillée toute familiale chez M. E. Fortier.

Mais on agita là des questions de haute gravité. La discussion devint générale quand elle tomba sur la question de savoir si l'homme est supérieur à la femme ou, inversement, la femme supérieure à l'homme.

On remonta pour trouver des arguments jusqu'à la naissance du monde. Les avis étaient nettement partagés; les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. On ramena sur le tapis la fameuse côte du malheureux Adam, qui, après tout, ne s'est pas montré supérieur à défendre le fruit défendu.

La décision restait indécise. Quand la jeune Madame Poly Callan triompha de tous en déclarant que "Dieu ayant constaté, en regardant Adam, quelle erreur il avait faite, fut obligé de créer la femme".

Et ma foi, en voyant la laideur de certains hommes et la beauté de certaines femmes, je me range à son avis.

Le Saint Evangile

Le dimanche de la Sexagésime

EVANGILE

(S. Luc, chap. VIII, v. 4 à 15.)

En ce temps-là, Comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain; et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci, il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur en parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais, comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soucis, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

REFLEXIONS

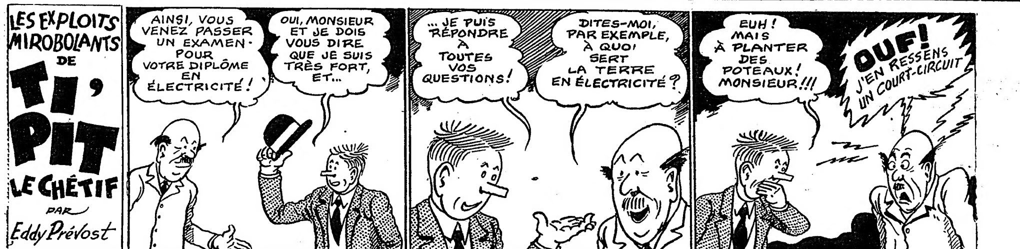
La parole de Dieu nous a été apportée du ciel par Jésus-Christ, qui l'a transmise et confiée à son Eglise. L'Eglise, à son tour, la confie aux prêtres, ses ministres, avec ordre de la distribuer à tous les fidèles. Les fidèles doivent donc la recueillir avec soin et s'efforcer de la faire fructifier en eux; car c'est le germe de la foi, c'est la semence du salut. Or cette divine semence nous est disputée par trois ennemis acharnés, qui travaillent sans cesse à la rendre stérile en nous: le démon, en dissipant notre esprit par ses vaines suggestions; les passions, en livrant notre coeur à l'endurcissement ou à l'inconstance; et le monde, en nous absorbant par les sollicitudes de la vie, le soin des richesses et l'amour des plaisirs. Veillons à la défense d'un si précieux trésor. Avant d'entendre la parole sainte, recueillons-nous dans un humble sentiment de respect; de quelque bouche et sous quelque forme qu'il nous arrive, c'est la voix de Dieu même. En l'entendant, ayons un désir sincère d'en profiter; faisons-nous à nous-mêmes l'application des vérités qui nous sont présentées. Après l'avoir entendue, repassons-la fréquemment dans notre mémoire pour la mettre en pratique selon les circonstances de la vie. O Jésus! donnez-moi un coeur bon, parfait, propre à recevoir votre parole ineffable; semez-la vous-même, et daignez la féconder par votre grâce. Faites qu'elle germe et se développe, qu'elle produise au centuple des fruits de vie pour l'éternité.

Sotte ou ignorante

Monsieur Olier le savant et saint fondateur de la Société de Saint-Sulpice, rencontra un jour, en voiture, une dame qui lui dit: "Savez-vous, monsieur l'abbé, que je suis incrédule, et qu'en fait de religion, je ne crois à rien! — Vous croyez à l'existence de Dieu, reprit le célèbre Sulpicien. —Pour l'existence de Dieu, soit; toutefois, s'il existe, il ne s'inquiète guère de ce qui se passe ici-bas. —Croyez-vous à l'immortalité de l'âme? —Oui, mais sans croire à l'enfer. —Croyez-vous à une révélation? —Non.. —Connaissez-vous les écrits de Bossuet et de Fénelon, les sermons de Bourdaloue et de Massillon? —Non. —Mais, madame, si vous ne connaissez rien de tout cela, dites que vous êtes une sote, une ignorante, mais non une incrédule."

Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est encore moins que la véritable amitié.

La Rochefoucauld.



La Survivance des Jeunes

Réunion de l'Avant-Garde de Chauvin

Vendredi, le 26 janvier, en présence de notre Curé, nos chers parents et la Soeur supérieure, eut lieu notre séance d'Avant-Garde.

Au début nous chantons! C'est l'heure de l'Avant-Garde.

Nous saluons notre drapeau et notre crucifix.

Le cantique: "Nous venons en choeur" est chanté respectueusement.

Mlle la présidente présente les Avant-Gardistes. Tous semblent fiers de répondre: "Je suis catholique et Avant-Gardiste, j'aime le Christ-Roi, l'Eglise, le Pape et ma Patrie."

Le Père Curé préside la prière d'usage.

Estelle Benoit, secrétaire, lit les minutes de la dernière assemblée. Notre maîtresse remarque qu'il est écrit au sujet de la pièce anglaise "The Christmas Spirit", que ce sont des petits anglais qui actaient alors que la plupart sont des canadiens farnçais. Louise Courchesne remarque que le discours en anglais prononcé par le père Curé n'a pas été souligné. Gladys Davis propose l'adoption des minutes et Bernadette Baxter seconde.

A la dernière assemblée, il avait été proposé que nous ayons une carte d'honneur pour la politesse. Depuis Noël nous nous sommes particulièrement suivis. Voici les noms de ceux qui ont conservé la note "Excellent" durant un mois.

1ère année, Richard Roy; 2ème année, Joseph Baxter; 3ème année, Charles Côté; 4ème année, Pauline Collette, Jacques Côté, Cécile Simard; 5ème année, Paul Benoit, Raymond Lapierre, Annette Côté; 6ème année, Bernadette Baxter; 7ème année, Eveline Colette; 8ème année, Estelle Benoit. Félicitations aux vainqueurs!

Il avait été propos aussi que nous ayons un concours Radio-Survivance. Cinq questions nous sont posées sur une page désignée à l'avance. Les meilleures réponses recoivent un prix. La gagnante de cette semaine est Eveline Collette.

Mlle la secrétaire rappelle la proposition faite au sujet de la communion mensuelle que chaque Avant-Gardiste devait faire le premier dimanche de chaque mois. Afin que le désir de la communion s'acroisse en nos âmes, Eveline Collette et Marguerite Christie dramatisent une histoire "A propos d'un chocolat".

Les grands nous font entendre une symphonie composée d'airs canadiens.

Marguerite Christie réclame un ban pour remercier le Père Curé de nous avoir fait cadeau de belles boites de blé d'inde soufflé à Noël; 2—d'avoir posé des batteries à notre radio de l'A.C.F.A.; 3—d'avoir nettoyé notre cheminée.

Nous entendons ensuite un disque de la bonne chanson: "La berceuse aux étoiles."

Gilbert Cyre lit l'Evangile du dimanche de la Septuagésime. Immédiatement après, notre maîtresse nous donne un concours Radio-Evangile. Les résultats sont ensuite donnés. Bernadette Baxter est l'heureuse gagnante.

Les grandes élèves chantent "La prière en famille".

Nous entendons un autre disque de la bonne chanson: "Le rêve passe".

Les élèves de la classe moyenne dramatisent la visite des Rois-Mages à la crèche.

Les grandes nous reviennent et chantent cette fois "La Vierge à la crèche".

Le Père Curé ouvre la boite aux questions et répond à tous nos petits problèmes. Puis, ensuite il nous félicite. Il remercie nos chers parents qui ont bien voulu venir assister à notre réunion: "Vous avez formé une association "Ecole et Famille"; cela est bien, votre présence, ici, cet après-midi montre tout l'intérêt que vous portez à vos enfants. Vous pouvez mieux comprendre votre enfant en le voyant agir à l'école, et surtout en le voyant réagir. Les maitresses font uott unerlesethoain Les maitresses font tout en leur pouvoir pour donner de la formation à vos enfants et s'il fallait que chez-vous vous leur donniez une toute autre formation, qu'arriverait-il? C'est pour cela, chers parents, qu'il est avantageux que vous vous intéressiez à l'association "Ecole et Famille". Venez souvent, venez voir le progrès de vos enfants!"

Eveline Collette propose l'ajournement de l'assemblée et Pauline Collette seconde.

L'hymne national "O Canada" termine notre assemblée.

Estelle Benoit,
secrétaire.

Mes petits amis m'écrivent

Il y a longtemps que je n'ai pas publié les noms de ceux qui m'ont écrit ou envoyé des compositions. Enfin, je me reprends aujourd'hui. Félicitations aux jeunes qui m'ont causé tant de plaisir par leurs lettres et leurs compositions. Et revenez encore!

Chauvin: Irène Collette, Alfred Côté, Cécile Lapierre, Gladys Davis, Marie Yvonne Benoit, Estelle Benoit.

Picardville: Agnès Breault.

Ste-Lina: Richmond Lozeau, Alice Bilodeau, Cécile Mageau, Lucien Vallée, Stéphania Kaczmarczyk.

St-Edouard: Pierrette Noël, Rosalie Noël, Jean-Marie Noël.

St-Paul: Léo Lambert, Flore Têtreault, Liliane Hurtubise, Lorraine Fontaine, Marguerite Skitch, Lionel Ayotte.

Falher: Carmen Servant, Lucille Gagnon, Jules Dumas, Marguerite Campbell, Alice Raby, Antoine Mimeault, Denis Lemire, Thérèse Jasmin.

Donnelly: Charles Cimon, Yvette Béland, Thérèse Pariseau, Marguerite Campbell, Denise Fillion, Gérard Maisonneuve, Emilienne Côté, Eugène Fournier.

Girouxville: Aline Brochu.

J'ai aussi reçu une autre petite composition; malheureusement elle n'est pas signée. Allons, j'ai des petits enfants qui sont distraits; ils oublient de mettre leurs noms sur leurs compositions. Est-ce qu'ils sont distraits comme cela aussi, en classe?

Grand-Père Le Moyne

Ma petite soeur

J'ai une petite soeur. Elle est âgée de trois ans et s'appelle Marie. Ses cheveux blonds couvrent sa tête fine. Des yeux bleus et ses joues roses complètent le visage de ma petite soeur. Elle est haute de trois pieds seulement.

Le costume de ma petite soeur est toujours de couleur pâle comme toutes les petites filles. Ses chaussures sont brunes et ses bas sont blancs.

Elle aime à jouer avec une grosse balle. Elle aime à regarder dans mes livres les images en couleur.

J'aime à la faire jouer et à lui faire apprendre ses prières. Quand c'est le temps pour elle de dormir je la berce dans mes bras. Je la conduis à l'église parfois pour qu'elle aime Jésus. Nous nous aimons comme de bonnes soeurs.

Stephania Kaczmarczyk.

Ma classe

Je suis dans une belle classe, et elle est bien décorée. Sur ses murs je vois beaucoup de belles et instructives images. Notre classe peut contenir trente-cinq petits pupitres disposés en rangées de sept places. Comme nos pupitres sont neufs notre classe est attrayante. Ils sont très beaux et surtout très utiles pour nous. Il y a aussi deux tables dans ma classe une grande et une petite.

Je vois encore des statues et un crucifix sru le mur en avant. Nous avons un radio et un piano très jolis. J'aime bien ma classe et les élèves qui y viennent chaque jour.

Lucien Vallée,
Ste-Lina.

Un oubli

Un petit garçon étant à table, demandait à son père un morceau de viande. Celui-ci lui répondit que cette demande n'était pas séante, et qu'il devait attendre qu'on lui en donnât. L'enfant se tut et le père, tout en causant, l'oublia. Voyant que tout le monde mangeait et que lui n'avait rien, le petit garçon, timidement, dit à son père:

"Papa voulez-vous me donner un peu de sel, s'il vous plait?

Du sel? mais pourquoi faire?

—Pour le manger avec ma viande, quand j'en aurai".

Et le père souriant:

"C'est vrai mon petit, je t'avais oublié."

Parlons bon français

LEAVE

En français, leave signifie: permis, permission ou congé; permission, pour un temps relativement court; congé, pour une période plus longue.

Leave to appeal doit se traduire: **permis d'appel; leave book, cahier des permissionnaires; leave of absence** se traduit: **permission**, s'il s'agit d'une courte période; **congé**, s'il s'agit d'un temps plus long; **special short leave** signifie: **permission supplémentaire; on leave: permissionnaire; to be on leave: être en permission; to be on long leave: être en congé; absence without leave: absence illégale ou sans permission; sick leave: congé de convalescence, de maladie; to break leave: s'absenter sans permission; leave without pay: congé sans solde; to overstay one's leave: dépasser son congé,** familièrement: **tirer une bordée.**

Si un marin a un **shore leave**, on dit qu'il a une **permission d'aller à terre**, ou encore une **sortie à terre**.

La langue de l'armée fait une distinction entre **leave** et **furlough**. **Leave** correspond à **permission** et **furlough**, à **congé**. **Leave** est une véritable permission, c'est-à-dire une autorisation occasionnelle de sortir pour causes diverses, tandis que **furlough** est un congé réglementaire.

REVEREND

C'est à tort qu'on applique cet épithète honorifique à tous les ecclésiastiques. Il ne peut être appliqué qu'aux religieux, aux religieuses et aux pasteurs protestants. Ainsi, on dira bien: C'est le révérend père X qui prêche la retraite; — La révérende mère supérieure vient de mourir; — Le révérend Y fera le prêche. Mais en parlant des membres du clergé séculier, il faut dire: **M. l'abbé Z.** et non: **le révérend M. Z.**

MDE

L'abbréviation de **Madame** est **Mme**, non pas **Mde. Mde** est l'abbréviation de **marchande**. Qu'on se garde donc d'écrire, par exemple M. le juge et **Mde Dandin**. Mme Dandin aurait raison de croire qu'on veut la traiter de marchande de légumes ou de poissons.

(Publication de la Société du Parler français).

Il ne faut pas laisser pousser l'herbe sur le chemin de l'amitié.

Proverbe italien.

Pourquoi n'y aurait-il pas dans chaque école. . . une **PETITE BANQUE** où chaque élève pourrait déposer un **SOU** pour aider la Page des Jeunes?

Des prix. . . et un nouveau Concours!

Mes chers enfants,

J'avais promis des récompenses. Il faut bien que je tienne ma promesse. On doit toujours tenir les promesses que l'on fait. J'ai donc tiré quelques noms au sort. Voici les gagnants:

Estelle Benoit, (Chauvin); **Charles Cimon,** (Donnelly); **Lorraine Fontaine,** (St-Paul); **Lucien Vallée,** (Ste-Lina); **Thérèse Jasmin,** (Falher); **Agnès Breault,** (Picardville).

Tous ces jeunes recevront sous peu une histoire sur un sujet canadien. Je suis sûr que cela les intéressera beaucoup.

Et maintenant, c'est le tour du Concours de février. Le sujet sera encore très facile. Tous peuvent y répondre. Voici la question: **"Qu'est-ce que vous aimerez à faire plus tard, quand vous aurez fini d'aller à l'école et que vous serez grands?"**

L'an dernier, si vous vous rappelez, nous avons fait le même Concours. Et j'ai reçu toutes sortes de belles réponses. J'espère avoir autant de réponses cette année. C'est facile, n'est-ce pas? "Que ferez-vous plus tard?"

Vous avez tout le mois de février pour répondre. Ce n'est pas nécessaire d'écrire bien une longue composition. Rappelez-vous qu'il y aura de beaux prix. Alors je vous attends. Ceux ou celles qui ne voudront pas dévoiler leurs noms, je leur promets de garder le secret.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Lettres reçues

Sainte-Lina, Alta.

Cher grand-père,

Je ne saurais résister à la tentation de vous écrire la joie de tous les enfants de notre classe à la réception du beau calendrier de la Survivance Française.

Les tableaux si bien inspirés et si instructifs nous aideront à continuer l'étude de l'histoire du Canada français. Nous essayerons de rédiger des compositions que nous vous enverrons pour vous faire plaisir. N'est-ce pas que vous serez content, cher grand-père?

Bonjour et à bientôt donc.

Vos petits enfants,

Cécile Mageau, sec.

Cher Grand-Père,

Jeudi dernier, nous avons eu une belle surprise!

Le Révérend Père Breton, o.m.i., est venu nous rendre visite. Nous aurions aimé lui présenter une séance d'Avant-Garde, mais des circonstances imprévues nous en ont empêchés.

Voici le court programme que nous avons suivi: Chant "Voilà les Avant-Gardistes". Estelle Benoit lit le mot de bienvenue. Nous offrons à notre digne visiteur, une banque-radio. Le Révérend Père se dit enchanté de la bonne idée qu'a eue Cécile Lapierre.

Le Révérend Père Breton nous adresse la parole. Il nous donne de bons conseils et nous encourage à vous écrire très souvent. Vous comprenez que cela nous a fait plaisir. Il nous a dit qu'il vous connaissait et qu'il vous parlerait de nous. N'est-ce pas gentil?

"Vous avez des peits yeux clairs", nous dit-il. "Vous chantez comme des petits rossignols". Je voudrais bien vous raconter une histoire mais je ne puis en trouver, peut-être que je pourrais chanter?" —"Oui, oui, chantez", crièrent les enfants. Alors, le Père Breton plume l'Alouette et nous répondons en choeur "Alouette, oh!" Puis le Révérend Père distribua de belles images-souvenir.

Nous chantons: "Les gens de la campagne" et "La prière en famille".

Le Père Curé remercie le Père Breton et nous annonce que bientôt nous aurons un concours où nous ferons un court résumé de ce que nous ont dit nos trois derniers visiteurs.

Viendrez-vous nous voir bientôt, cher grand-père? En tous les cas, dites-nous le d'avance et nous essayerons de vous présenter une séance d'Avant-Garde.

Bonjour cher grand-père,

Votre petite fille qui vous aime.

Estelle Benoit, sec.

Beaumont, Alta

Cher Grand-Père Le Moyne,

Je vous envoie quelques sous pour la Page des Jeunes.

Je vais à l'école du village et j'aime bien ça.

Comment ça coûte pour acheter les trente chansons françaises? J'aimerais bien les avoir si vous voulez me les envoyer je vous enverrez l'argent.

Votre petite fille,

Aline Gobeil.

* * *

Réponse: Merci pour les gros sous que tu envoies pour la Page des Jeunes. J'espère que tu recevras sous peu les "30 chansons" françaises. . . et tu pourras chanter à ton goût. Bonjour.

Grand-Père Le Moyne

Vache merveilleuse

Un voyageur américain s'arrête dans un cottage d'Ecosse et demande un verre de lait. Son hôte voulant bien faire les choses y ajouta une grosse larme de scotch. L'américain trouva fort de son goût ce genre de lait et aussi quand il eut fini:

Monsieur, j'aimerais bien avoir une vache qui donne du lait comme celui que je viens de boire. Combien de dollars voulez-vous pour la vôtre?

L'amitié est à l'estime ce que la fleur est à la tige qui l'a produite.

Gustave Droz.

Mon premier gâteau

Oh! comme ça fait longtemps que je veux faire un gâteau! L'autre jour comme j'entrais à la maison ma mère me dit: "Alice, veux-tu faire un gâteau pour dimanche?" "Oui, maman, je suis fière d'apprendre si tôt".

Maintenant je vais vous dire comment je l'ai fait. J'ai pris deux oeufs et je les ai battus dans un verre. Puis, je les ai versés dans un plat. J'ai ajouté une tasse de crème, une tasse et demie de crème, de la poudre à pâte. Un peu de farine et tout y était! J'ai mélangé cette pâte, puis je l'ai mise pas très dure. Mon fourneau était prêt; je l'y ai mis cuire. Il était très beau quand nous l'avons sorti du fourneau.

Je l'ai recouvert d'une crème rose. C'était mon premier gâteau! Je me pensais heureuse de n'avoir pas manqué mon coup.

Quand la famille de mon frère est venu nous l'avons mangé. S'il était bon! J'en suis certainement contente et maman m'a félicitée.

Alice Bilodeau,
Sainte-Lina.

L'amitié est une plante qui doit résister aux sécheresses.

Joubert.

Texte par Alonié de Lestres

AU CAP BLOMIDON

Illustrations par J. McIsaac



Et Jean viendrait bientôt à Saint-Donat! Nouvelle qui ralluma les soupçons du père Bellefleur. Pas d'écritures avec lui, avait-il dit, menaçant à Lucienne.

Un dimanche matin de juin, à la Grand'-Prée, Paul et Jean causaient. Il y avait des "parlements". M. Allan remplacerait le nouvel intendant. . . Jean en devint pâle.

Et continua Paul: Le fils Allan épouserait une cousine, de Truro. Donc, nouveau maitre et nouvelle maitresse! —Et, ce jour, Paul et Jean le passèrent au Cap Blomidon.

A l'église, ce fut l'apaisement. Là s'étaient agenouillés les anciens, où sur cet emplacement. Les Bérubé avaient vécu pour que d'autres reprissent leur tâche!

Et Jean, dans sa prière ardente, voulait, comme il en rêvait, une Acadie ensoleillée de croix du chemin, et les ostensoirs bénir le semeur et le moissonneur.

Au sortir de l'église, une mendiante les attendait. La femme les avait entendus parler en français. Elles les accueillit, souriante comme de chères vieilles connaissances.

Et cette femme du peuple dit son histoire: Elle avait répondu à un appel secret: l'appel de la terre ancestrale. Et, "Ils" viendront, les anciens, quand je serai morte!

Sa figure s'illumina, et celle des deux jeunes gens. Le soir, Paul Comeau conquis aux idées de Jean lut "Evangéline". Et cela mit Jean en joie.

L'employeur devra rétablir dans leurs fonctions ceux qui se sont enrôlés

Le gouvernement fédéral a déterminé des règlements rigoureux qui obligent les employeurs à rétablir dans leurs fonctions les employés qui se sont enrôlés dans les forces armées.

Ces règlements couvrent tous les cas et le ministre du Travail Mitchell a déclaré qu'ils avaient été élaborés pour prévenir toutes éventualités, sans les cas ou la position qu'occupant un démobilisé avant son entrée dans l'armée a été abolie.

L'on peut résumer comme suit les principaux points des nouveaux règlements:

A.—L'individu qui a été appelé pour le service militaire et est subséquemment refusé par l'armée, doit maintenant être considéré comme ayant fait du service dans les forces. Autrement dit, il peut réclamer sa réintégration dans son ancienne position aux conditions posées par la loi.

B.—Dans le cas d'une personne qui immédiatement après sa libération tarde à reprendre son emploi à cause d'hospitalisation ou d'incapacité physique, toute période d'hospitalisation ou d'incapacité sera considérée comme passée à l'emploi du patron. Ainsi, cette personne est certaine de la continuité de son service au point de vue de l'ancienneté, de la pension, etc.

C.—Lorsque le Service sélectif national enjoint à une personne libérée des forces de prendre une position autre que la sienne, cette personne aura droit de réclamer sa réintégration dans son occupation antérieure à l'enrôlement dès que sera terminé le travail qu'on lui aura imposé.

D.—Lorsque l'employeur mène ses affaires dans plusieurs établissements et lorsque l'employé ne peut raisonnablement être réintégré dans l'établissement de son dernier emploi, l'employeur doit le replacer dans l'un de ses autres établissements si la chose est tant soit peu pratique et si c'était la coutume pour le patron de transférer à un autre établissement un employé de la catégorie du candidat.

E.—Un individu libéré des forces au Canada a trois mois, aux termes de la loi, pour réclamer son ancien emploi — ou quatre mois s'il est libéré outremer. Les Règlements garantissent au réclamant cet intervalle entre la libération et le rétablissement, même si entretemps le patron offrait de le reprendre immédiatement. Cette mesure est inspirée du fait que les membres libérés des forces peuvent avoir besoin d'un certain temps pour se reposer ou s'orienter.

F.—Des fonctionnaires spéciaux seront à la disposition des anciens membres des forces pour des consultations au sujet de leur rétablissement. Lorsqu'un individu prétend que les conditions de réintégration offerte par le patron ne sont pas à la mesure de ce que garantit la loi, il peut accepter cette offre sans préjudice de son plein droit et il lui est loisible de consulter à ce sujet un préposé.

G.—Si un individu libéré a besoin de quelque temps pour se remttre d'une incapacité physique ou mentale avant de reprendre son occupation, il aura un délai additionnel de six mois pour réclamer sa réintégration — autrement dit, il pourra faire sa demande dans les 9 mois de la libération au Canada, ou dans les 10 mois de sa libération outremer.

H.—Les employés réintégrés doivent bénéficier de tout avancement ou de toutes les augmentations de salaire qui s'accordent normalement, en égard à la durée du service d'un employé, compte tenu du temps passé sous les drapeaux, ou compte tenu de toute expérience utile acquise durant ce temps dans les cas ou les taux de salaires sont ajustés en fonction d'une compétence accrue.

I.—Lorsqu'après avoir passé une période spécifiée de temps chez un patron un employé y est classé permanent, le temps passé sous les drapeaux doit être compté relativement à l'acquisition de la permanence.

J.—Lorsque c'est la pratique de l'employeur d'accorder des vacances payées, le temps passé sous les drapeaux sera compté comme temps au service de l'employeur dans le calcul de la longueur des vacances à accorder, pourvu toutefois que l'individu, réintégré soit de fait employé pendant 90 jours de l'année civile subséquente à la rintégration — sauf que l'employeur peut, conformément à la pratique courante au aux termes d'un contrat collectif, se montrer plus généreux envers un employé réintégré en ce qui concerne les vacances.

K.—Les règlements traitent aussi de détails concernant la mise en vigueur de la loi, des règlements et des fonctions des préposés à la réintégration.

Au sujet de ces nouveaux règlements le ministre du Travail a dit que le gouvernement espère qu'ils aideront les patrons et leurs employés sortant des services à résoudre les problèmes individuels qui pourront se présenter. "Je ne trouve pas, a-t-il dit, d'autre mot que "magnifique" pour décrire l'esprit de coopération manifestée par les patrons en ce qui concerne la réintégration des membres libérés des forces — et par la même occasion je soulignerai que les individus retournant à leurs anciens emplois ont également coopéré à en aplanir les difficultés. En somme la loi semble réussir même mieux qu'on aurait cru".

Des exemplaires des nouveaux règlements seront bientôt mis à la disposition du public aux bureau de placement et du Service sélectif à travers le Canada.

Nuit de Noël dans les tranchées

C'est un de nos bons soldats canadiens, Leo Dufresne, qui écrit à ses parents, de résidence à Grouard, pour leur faire savoir comment il a passé la nuit de Noël dans les tranchées sur le front belge.

Chers parents:

Voici un autre Noël de passé, un que je n'oublierai jamais, parce que ça été le plus beau Noël que j'ai passé. Imaginez-vous dans une tranchée, et faire de la garde une grosse partie de la nuit, et il faisait un si beau clair de lune, qui faisait ennuyer une personne terriblement, je vous assure de cela.

Nous avont été consolés par la visite de l'aumônier de notre Régiment qui est un brave, je vous en assure. On n'est seulement qu'à quelques centaines de verges des Allemands, on les entend parler, donc ce n'est pas loin. Pendant ce temps-là l'aumônier a entendu les confessions et donné la communion dans la première ligne. Ca nous a donné un peu de courage, mais en même temps ça nous a fait ennuyer beaucoup, je dois admettre cela. A minuit juste on était quatre ensemble, et on a décidé de dire le chapelet, on a été obligé d'arrêter, car les larmes nous gagnaient comme des bébés. C'était vraiment triste, assez pour que je ne l'oublie jamais, ça c'est certain, mais j'espère que c'est le dernier.

Pendant ce temps-là les Allemands avaient installé des haut-parleurs pour jouer des cantiques de Noël, puis le silence est revenu, mais il n'a pas duré longtemps. Notre artillerie a ouvert le feu. Quel vilain tapage que celui-là. Les Allemands ont été obligés de déloger.

Maintenant c'est assez tranquille, mais j'ai hâte que ça finisse. J'ai reçu 1200 cigarettes l'autre jour et je vous remercie mille fois, car c'est arrivé le jour de Noël. Donc j'ai fait le Père Noël en donnant un paquet de 25 à tout le peloton, qui n'en avait pas.

Mes saluts à vous et à toute la famille.

Leo Dufresne.

Sollicitude du Pape pour tous

Paris. — Dans une allocution aux étudiants parisiens sur le "rôle du Saint-Père dans le monde d'après-guerre", Son Eminence le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise Orientale, a souligné le fait que la sollicitude du Pape ne se limite pas aux seuls catholiques, mais s'étend aussi à toute l'humanité.

"A Rome", dit le cardinal Tisserand, "Sa Sainteté a mis une partie du Vatican à la disposition des Juifs persécutés qui y ont trouvé un asile sûr. Son Eminence fit aussi remarquer que le Pape a condamné toutes les formes de paganismes et de totalitarismes, les massacres, les représailles et les arrestations arbitraires, et qu'il a reconnu le droit de chaque nation à la vie et à l'indépendance. "Les hommes connaitront une paix juste et durable, le jour où ils écouteront la voix du Saint-Père, apôtre de la Paix", a dit Son Eminence, en terminant.

Mitchell se dit satisfait

Fort Erié, Ont. — La situation de la main-d'oeuvre est satisfaisante au Canada, a déclaré Humphrey Mitchell, ministre du Travail, dans une causerie prononcée devant la Chambre de commerce des jeunes.

Mitchell a loué l'étroite coopération qui a existé depuis le début de la guerre entre les employeurs, les employés et le ministère du Travail. C'est grâce à cette coopération, a-t-il dit, qu'il y a eu très peu de grèves dévastatrices.

Nos projets sont imités

London, Ont. — Les projets canadiens de démobilisation et de réhabilitation dans la vie civile des hommes et des femmes actuellement en service actif "sont plus complets et mieux préparés que ceux de tout autre pays que je connais", a déclaré M. Cyril-F. James, dans une conférence qu'il a prononcée au Canadian Club de London.

"Ce devrait être un sujet de fierté de voir que le programme canadien, préparé dans ses grandes données dès 1941, fut abondamment imité par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.



Dans le village de Best soumis au feu de l'artillerie et autour duquel se presse l'attaque; les malheureux attendent d'être transportés en des endroits plus sûrs. Deux soldats aident une vieille dame du village à porter ses effets.

Les problèmes économiques que le Canada devra résoudre après la guerre

Dans une causerie prononcée dernièrement à Montréal, M. James S. Duncan, président de Massey-Harris Co. Ltd., a traité des problèmes économiques auxquels le Canada aura à faire face après la guerre.

Revenu récemment d'un voyage en Europe, M. Duncan a pu se rendre compte, à la source même, de la position économique du Royaume-Uni et des projets et des plans que l'on formait à propos du commerce d'après-guerre, relativement à notre pays.

En 1938, a dit M. Duncan, la valeur des importations du Royaume-Uni atteignait $4 milliards et demi et ses exportations ne dépassaient guère $2 milliards et demi. L'Angleterre comblait cette différence par les revenus des placements qu'elle possédait à l'étranger et qui atteignaient quelques $18 milliards. Aujourd'hui, ces placements ont été considérablement diminués, les revenus étrangers qui permettaient à ce pays d'importer plus qu'il n'exportait, sont en train de tarir rapidement. Il devient donc nécessaire, qu'à l'avenir, le commerce du Royaume-Uni cherche à balancer régulièrement et raisonnablement les importations et les exportations. Ceci est un facteur économique d'une importance mondiale, dont l'effet sera très profond sur l'économie des nations exportatrices, dont le Canada, et peu de pays sont aussi vulnérables que le nôtre sous ce rapport. L'Angleterre ne possède plus les devises qui lui permettaient d'acheter de nous pour $386,000,000 de marchandises, alors que nous ne lui achetions guère plus que $119,000,000 dans l'année normale de 1938. Il y a deux façons de voir ce problème là-bas, certains pensent que le commerce pour être prospère doit être libéré, que les impôts et les tarifs doivent être graduellement réduits, etc., ceux qui sont au pouvoir acceptent des solutions plus réalistes et mon opinion, dit M. Duncan, est que le Royaume-Uni se prépare à profiter de sa position qui le fait le plus grand importateur du monde pour convaincre les nations qui désirent maintenir un haut degré de relations commerciales avec lui, d'acheter à leur tour des produits anglais en quantités toujours de plus en plus importantes. On ne peut critiquer ce pays d'agir ainsi car il ne possède plus les dollars nécessaires à son commerce d'avant-guerre.

Or, examinons cette situation à notre point de vue. Nous sommes aujourd'hui la seconde des grandes nations exportatrices du monde. Le problème que nous aurons à envisager après la guerre ne consiste pas à maintenir simplement notre niveau d'exportations, mais bien d'aller plus loin, si nous voulons obtenir des revenus suffisants pour couvrir les dépenses qui nous attendent durant ces années-là. Notre budget de $550,000,000 en 1938 va probablement être de trois fois et demie plus élevé après la guerre. Pour honorer de telles obligations, il faudra que nos exportations, qui représentent entre 35 et 40 p.c. de notre production totale, atteignent des chiffres qui dépassent de beaucoup ceux de 1938. Cela n'est point chose facile, si l'on considère que notre client principal, qui recevait en 1938 plus de 40 p.c. de nos exportations, ne pourra plus maintenir ses relations commerciales. Ceci cause un problème épineux pour nous et, d'affirmer que tout homme ignorera le chômage dans l'après-guerre, et que tous bénéficieront des systèmes de sécurité et d'un niveau de vie élevé, d'affirmer cela, ne nous aide en rien.

C'est une commune erreur de croire que les emplois sont créés par les industriels et par les fermiers, le travail est dû au client, et les clients dont nous parlons ici, résident à l'étranger et ce qui les intéresse, c'est la qualité et le prix de la marchandise, et les possibilités que nous avons de garder un niveau de vie élevé, seront déterminées par notre capacité de produire et de vendre des marchandises dont le prix et la qualité sauront faire concurrence aux produits de l'étranger.

Cette nécessité de devenir un pays où le coût de la production est le plus bas, est peut-être le facteur le plus important de notre économie nationale. Cela nécessitera des sacrifices, nous ne pourrons pas augmenter nos coûts de production jusqu'au point où l'étranger refuserait d'acheter chez nous. Il faut rajuster nos pensées et nos projets d'après-guerre à la réalité, et les administrations auront à se contenter de profits moindres, les gouvernements, de taxes plus légères, les ouvriers devront travailler plus, sans que leur salaire en soit toujours accru.

Le Canada est jeune et il lui est possible d'accepter la situation telle qu'elle est et non de l'endormir par des contes de prospérité douteuse et de vie facile. Le Canada surmontera ces difficultés de l'après-guerre, mais il faut que nous sachions regarder ces problèmes en face, et nous parvjendrons au succès par l'effort et la volonté que nous apporterons à la tâche.

M. Duncan fait l'éloge des nôtres en français, ce qui a beaucoup plu à l'auditoire nombreux qui s'était réuni pour l'entendre. Vous, mes amis canadiens-français, a-t-il dit, vous les descendants directs de ce peuple d'une si riche culture, vous êtes les héritiers de ce quelque chose de si précieux, de si intangible, de ces traits inhérents à la vie française. Ici dans le Québec, ces premières influences françaises, qui sont ancrées aussi profondément dans l'âme, que les idéaux et les aspirations de l'Habitant sont enracinés dans le sol, ont formé un peuple doué de qualités morales élevées, un peuple farouchement fidèle à certaines de ses traditions, un peuple qui a le souci profond des convenances, un peuple qui connaît la valeur des choses. Et le Canada a besoin de ces qualités de logique, d'individualisme inhérentes à votre race, et dans les journées d'après-guerre, votre esprit de logique, votre individualisme joueront un rôle de premier plan dans la solution des problèmes canadiens.

Remboursement exigé de la Saskatchewan

Régina. — Le ministre des Finances du Canada, M. Ilsley, a fait savoir au gouvernement provincial de la Saskatchewan, où le parti CCF est au pouvoir, qu'il devra régler le 31 janvier sa dette de $16,468,852 pour des avances de grains de semence consenties par Ottawa, faute de quoi, le gouvernement fédéral devra prendre "telles mesures qui seront jugées convenables pour percevoir la somme due".

Ces avances de semences survinrent en 1938, la mauvaise récolte de 1937 ayant laissé les fermiers de la province sans réserve de grains. Les municipalités consentirent elles-mêmes les avances, avec la garantie des gouvernements fédéral et provincial. Ce dernier se déclara incapable de payer sa dette, à l'échéance du 31 octobre 1944, et le gouvernement fédéral acquitta lui-même le tout, soit un capital de $14,200,000, plus les intérêts accumulés pendant six ans.

Cour permanente d'arbitrage

Québec. — Le premier ministre a annoncé à la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada que son gouvernement avait l'intention de créer, au cours de la prochaine session, une cour permanente d'arbitrage. La province serait divisée en zones, et chaque zone aurait son juge, ce qui n'empêcherait pas le même juge de remplir ses fonctions dans plusieurs zones.

Le juge nommé pour chaque zone aurait deux assistants quand un litige lui serait soumis. L'un des assistants sera nommé par les ouvriers et l'autre par les patrons. C'est dire que les assistants changeraient, ou seraient choisis, pour chaque nouveau litige. De cette façon, les questions d'arbitrage seraient toujours soumises à des experts. S'il s'agit de construction, les assistants seront des experts en construction et s'il s'agit de chaussure, ce seront des experts en chaussure. Le juge lui-même serait une autorité en matières ouvrières.

M. Duplessis a précisé qu'il s'agira d'un organisme exclusivement provincial, qui mettra de côté toutes les chinoiseries de la procédure. Les dépenses seront limitées et la justice sera rendue plus rapidement. Devant ce tribunal, il ne saurait être question d'exceptions à la forme et de motions dilatoires.

Ce sont, dit M. Duplessis, la justice et le gros bon sens qui mèneront. Je ne veux pas laisser entendre qu'on ne trouve pas cela devant les autres tribunaux, mais on le trouvera en surabondance devant la Cour permanente d'arbitrage.

Bénédiction d'une école indienne

Au Lac Esturgeon (Calais)

Belle grande fête, ce jeudi 25 janvier 1945 à la Mission Saint-François Xavier. Cette Mission, qui, depuis 1907, a l'avantage de posséder des Soeurs de la Providence, gémissait depuis longtemps de voir ses dévouées religieuses et les petites filles qui leur sont confiées trop pauvrement logées, surtout par comparaison avec celles des autres Missions indiennes. Enfin est achevée une maison vraiment digne de sa destination, vaste, bien éclairée, bien chaude, d'un fini d'exécution qui fait honneur à tous ceux qui ont pris part aux travaux de construction et d'aménagement. Soeurs et enfants l'occupent déjà depuis deux mois. Aujourd'hui cette maison a reçu la bénédiction solennelle que donne la sainte Eglise aux nouvelles écoles. 21 prêtres ou religieux, 27 religieuses dont deux Soeurs de Ste-Croix — toutes les autres étant des Soeurs de la Providence — et, parmi les laïques, M. P.-J. Demers, Agent des Indiens, et M. L.-A. Martin, commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson, étaient présents, ainsi que bon nombre d'Indiens et tous les enfants de l'école. La cérémonie religieuse s'est déroulée dans toute la majesté de ses rites et la piété suave de ses prières. Le R.P. Henri Routhier, o.m.i., pro-vicaire, officiail, assisté du R.P. A. Alac, o.m.i., jusqu'à ces jours derniers directeur de la Résidence et Principal de l'Ecole, comme diacre, et du R.P. R. McKenna, C.Ss.R., curé de Grande-Prairie comme sous-diacre; les RR. PP. J. Marsan, o.m.i., chancelier de l'Evêché, et L.-J. Giguère, o.m.i., nouveau Directeur de la Résidence et Principal de l'Ecole, dirigeaient les cérémonies.

Telle a été la bénédiction proprement dite. Elle avait été précédée, dans la matinée, d'une grand'messe solennelle, chantée par le R.P. H. Routhier, assisté des RR. PP. Huguerre et Kindervater, comme diacre et sous-diarce. Le P. Kindervater est un ancien élève de l'école St-François-Xavier de Calais. Après l'évangile, une brève allocution du R.P. Routhier, avait dit, en anglais, toute l'importance de l'éducation et la part que les enfants eux-mêmes doivent prendre à l'oeuvre de leur formation. Le R.P. P. Serrand, o.m.i., Supérieur du district religieux dont relève la Mission St-François-Xavier, avait ensuite exposé, dans la langue des Cris, la part des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Il revenait aux chers enfants de l'école de terminer la journée par une séance donnée à leurs parents et aux visiteurs. Ils ont fait admirer leurs talents. . . et non moins le savoir-faire, comme le dévouement, des Religieuses, dont ils reçoivent leur formation. C'est le désir et l'espoir de tous que le Couvent-Pensionnat de Calais, maintenant si bien aménagé, poursuive sa grande et noble tâche avec de plus grands succès encore que par le passé, pour l'honneur de Dieu et de la Sainte Eglise, le salut des âmes et la consolation de ceux et celles qui se donnent de tout leur coeur à l'éducation des enfants.

La cathédrale de Cologne endommagée

Stockholm. — On a appris d'un informateur demeurant en Allemagne que la cathédrale de Cologne a été atteinte directement au cours d'un raid des Américains le 27 novembre 1944. L'autel principal et la sacristie auraient été fort endommagés.

La cathédrale de Cologne se trouve dans le voisinage immédiat de la gare centrale, une des plus importantes d'Allemagne, et du pont Hohenzollern par où passe la plus grande partie des convois en direction de l'Est ou de l'Ouest dans ce secteur. Des éclats de bombe avaient déjà auparavant infligé de légers dommages à la cathédrale.

Très graves paroles de McNaughton

Owen Sound. — Parlant des absences dans l'armée territoriale, M. McNaughton a dit que le temps était venu de décider qui était le chef.

Le ministre a souligné dans son discours qu'il avait craint que la situation devienne incontrôlable aussi tôt après qu'il eut demandé l'émission d'un ordre concernant le service obligatoire pour outre-mer.

Ce n'est pas le temps d'entrer dans les détails, a-t-il dit dans une assemblée à Owen Sound, au cours de sa campagne dans Grey-Nord. Je crois, a-t-il ajouté, que beaucoup de gens ne réalisent pas que les membres de l'armée territoriale ont des armes entre leurs mains, que ce sont des hommes bien entraînés et qu'on trouverait peu de membres de l'armée active pour les faire obéir, si nécessaire.

J'espère, a encore déclaré le ministre, que cela suffira au public du Canada pour comprendre ce que nous avons eu à faire avec l'armée territoriale.



Rumeurs de discorde niées par M. Garson

Winnipeg. — Le premier ministre du Manitoba, M. Stuart Garson, au cours d'une conférence de presse, a nié avoir cherché à former un bloc contre l'Ontario, au cours des entretiens qu'il eut avec MM. Duplessis et Manning, respectivement premiers ministres du Québec et de l'Alberta.

Le journal **Winnipeg Free Press** avait rapporté, de source non-officielle, que ces trois chefs politiques avaient conclu un accord afin de combattre la "politique de puissance" deOatnoir "etaoi que de puissance" de l'Ontario et aussi afin de forcer le gouvernement fédéral à tenir une conférence interprovinciale.

"Nous avons la plus grande estime pour l'Ontario et pour son premier ministre, le colonel George Drew", a assuré M. Garson. "Ce rapport est également faux quand il prétend que nous cherchons à "ennuyer" le gouvernement d'Ottawa et à le forcer à tenir une conférence interprovinciale. Les entretiens de Québec ne visaient qu'à créer une meilleure compréhension de problèmes communs". M. Manning s'est entretenu avec M. Drew, lors de son passage à Toronto. M. Garson affirma qu'il aurait, lui aussi rencontré avec plaisir M. Drew, s'il n'avait dû revenir immédiatement à Winnipeg, pour les affaires de son administration.

La Ruthénie serait annexée à la Russie

Paris. — On a appris dans les milieux diplomatiques, que la Russie a obtenu de M. Edouard Benés, président de la Tchéco-Slovaquie, l'assurance que la Ruthénie ne sera jamais l'occasion d'une querelle entre Moscou et Prague.

Et l'on interprète cette déclaration comme signifiant que la Ruthénie, appelée aussi Ukraine Carpathique, deviendra une partie de l'Ukraine soviétique, constituée de régions ayant appartenues à la Russie, à la Pologne et à la Tchéco-Slovaquie.

On prétend, en certains milieux tchéco-slovaques, que la Tchéco-Slovaquie n'a jamais tenu fort à la Ruthénie, qui a toujours été un fardeau pour leur pays. Masaryk l'aurait incorporée à la TchécoSlovaquie, à la fin de la dernière guerre, seulement pour empêcher les Ruthènes de se rallier à la Hongrie ou à la Pologne. On ajoute qu'en 1918, la Russie ne s'intéressa pas à la Ruthénie, qui ne touchait pas à la frontière russe, mais qu'il n'en est pas de même aujourd'hui. Cette région est pauvre en chemins de fer, mais la Russie pourrait la transformer en un important bastion militaire.

On s'inquiète de leur sort

Moscou. — Des missions militaires britannique et américaine à Moscou ont demandé aux Russes de porter une attention toute particulière aux centaines de prisonniers de guerre américains et britanniques détenus dans des camps d'internement en Silésie et dans l'ouest de la Pologne.

On croit, ici, que bien que plusieurs camps aient été transportés, les Allemands n'ont pas eu le temps de les déménager tous avant que ces régions aient été occupés par l'armée rouge.

La production du blé au Canada

Ottawa. — La production de blé en 1944 au Canada a été de 435,535,000 de boisseaux, soit une valeur de $460,052,000, a révélé le bureau fédéral de la statistique. Les provinces des Prairies ont à elles seules produit 411,000,000 de boisseaux. La provision canadienne totale en 1943 avait été de 284,460,000, soit une valeur de $266,511,000.

L'amitié, bien souvent, n'est qu'un parapluie qui se retourne dès qu'il fait mauvais temps.